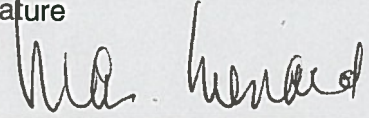


CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	29 avril 2014	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	X	CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)			

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Budget du fonds de fonctionnement, Budget du fonds des immobilisations, Plan d'effectifs et marge de crédit pour l'année 2014-2015	Point 6.1
---	--------------

Responsable du dossier Mario Ménard, vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières	Signature 	Date 24 Avril 2014
--	---	-----------------------

Préparé par Mario Ménard Vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières

DOCUMENTS ANNEXÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Projets de résolution - Présentation des Budgets 2014-2015 sous forme de présentation numérique - Communication du MESRS: Taux d'indexation des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires pour 2014-2015 - Tableau des frais chargés aux étudiants en 2014-2015 - Tableaux du Budget initial 2014-2015 comparés au Budget révisé 2013-2014 sous la forme demandée par l'Université du Québec - Annexe 1 Budget de caisse et marge de crédit

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
Adopter les projets de résolution ci-joints.

Synthèse du dossier

1. Généralités

Le Budget initial 2014-2015 est équilibré mais dans un contexte d'austérité budgétaire relié au financement par le Gouvernement. En 2012-2013, le Gouvernement annonçait une compression budgétaire sur 2 ans qui représentait un effort budgétaire annuel pour l'UQAM de 12 482,7 K\$. En 2013-2014, le Gouvernement a rendu récurrente cette compression budgétaire et y a associé l'obligation d'en résorber les effets sur le déficit accumulé d'ici 2020-2021. Pour ce faire, le Gouvernement a permis, en plus des déficits autorisés au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016, un déficit annuel en 2012-2013 de 100% de la compression, soit un déficit annuel autorisé de 12 482,7 K\$; un déficit annuel en 2013-2014 de 50% de la compression, soit un déficit annuel autorisé de 6 241,4 K\$; et un déficit annuel de 2014-2015 à 2020-2021 permettant de résorber le 50% restant de la compression, soit un déficit annuel qui résorbe le 6 241,4 K\$ restant d'ici 2021-2021. Comme si cela n'était pas suffisant, le Gouvernement qui avait compensé à compter de 2012-2013 l'annulation de la hausse des droits de scolarité annoncée par le Gouvernement précédent a annulé cette compensation en 2014-2015 privant l'UQAM d'une somme attendue de 11 773,0 K\$. Cette compensation avait été de 3 924,0 K\$ en 2012-2013 et de 7 849,0 K\$ en 2013-2014 pour l'UQAM. Ces sommes auraient été transférées dans le réinvestissement stratégique qui a fait l'objet de l'élaboration d'une convention de réinvestissement à signer entre le Gouvernement et l'UQAM; convention de réinvestissement non signée en date de présentation du Budget initial 2014-2015. Le réinvestissement stratégique annoncé représente une somme de 7 610,1 K\$ qui fut mise en réserve dans le Budget initial 2014-2015 compte tenu de l'incertitude entourant le réinvestissement stratégique; incertitude qui s'est accentuée suite au récent changement de Gouvernement. De plus, malgré la fin de l'application de la loi 100 en 2014-2015, le Gouvernement a maintenu la compression relative à cette loi; compression qui représente une somme de 494,8 K\$ pour l'UQAM.

Heureusement, les prévisions des effectifs étudiants ont permis de réduire les impacts négatifs liés au financement par le Gouvernement. Au Budget initial 2014-2015, les EETP sont en hausse de 2,30% par rapport au Budget révisé 2013-2014, en hausse de 5,48% par rapport au Budget initial 2013-2014 et en hausse de 7,08% par rapport au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016. Pour ce qui est des EETP pondérés, au Budget initial 2014-2015, ils sont en hausse de 3,06% par rapport au Budget révisé 2013-2014, en hausse de 5,04% par rapport au Budget initial 2013-2014 et en hausse de 3,47% par rapport au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016.

Les éléments ci-haut énumérés combinés au respect de nos engagements contractuels envers nos fournisseurs et au respect des contrats de travail des employés, et ce, sans ajouts budgétaires, permettent de déposer une proposition budgétaire 2014-2015 qui respecte le déficit prévu au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016 ainsi que le déficit annuel autorisé dans le cadre de la compression récurrente du Gouvernement, et ce, sans réduire ni le Plan d'effectifs, ni les emplois surnuméraires autorisés au Budget initial 2013-2014 ou au Budget révisé 2013-2014. L'exercice a toutefois été difficile et réussi au prix de réduire significativement les marges de manœuvre budgétaires, et ce, principalement au Fonds des immobilisations avec le transfert de 8,2 M\$ de réserves vers le Fonds de Fonctionnement. Ainsi, le Budget initial 2014-2015 prévoit un déficit de 10 164,2 K\$ par rapport à un déficit autorisé de 10 175,1 K\$.

Les hypothèses utilisées pour l'élaboration de ce budget sont les plus appropriées en fonction des informations disponibles au moment où ces lignes sont écrites. Comme à chaque année, elles vont évoluer dans le temps et seront remises à jour au Budget révisé au 31 octobre 2014. De plus, les orientations budgétaires du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science(MESRS) pour l'année 2014-2015 ne sont toujours pas disponibles et viendront préciser un certain nombre d'hypothèses retenues pour l'élaboration du présent budget.

2. Les hypothèses retenues

- **Au niveau des produits**

- ✓ Effectifs étudiants

Cycles	PRÉb 14-15	BI 13-14	BR 13-14	BI 14-15	Écart BI 14-15 vs		
					PRÉb 14-15	BI 13-14	BR 13-14
<i>EETP bruts</i>							
1er	22 676	23 127	23 787	24 345	1 669	1 218	558
					7,36%	5,27%	2,35%
2e	2 972	3 025	3 180	3 252	280	227	72
					9,42%	7,50%	2,25%
3e	994	893	920	931	(63)	38	11
					(6,38%)	4,28%	1,24%
Cycles supérieurs	3 966	3 918	4 100	4 183	217	265	83
					5,46%	6,77%	2,03%
Total	26 642	27 045	27 887	28 528	1 886	1 483	641
					7,08%	5,48%	2,30%
<i>EETP pondérés</i>							
EETP pondérés	51 168	50 402	51 370	52 944	1 776	2 542	1 573
					3,47%	5,04%	3,06%
Taux pondération	1,9206	1,8636	1,8421	1,8559			
<i>PRÉb:</i>	<i>Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016</i>						
<i>BI:</i>	<i>Budget Initial</i>						
<i>BR:</i>	<i>Budget révisé</i>						

- ✓ Étalons de financement

Non encore confirmée par le MESRS mais recommandée par la Commission de l'administration et des ressources humaines de l'Université du Québec, augmentation de 1,15% de la valeur unitaire pour le financement d'un EETP pondéré passant de 3 608,19 \$ à 3 649,68 \$ pour la subvention d'enseignement et, pour un EETP, passant de 1 705,75 \$ à 1 725,37 \$ pour la subvention de soutien à l'enseignement et à la recherche pour le volet variable.

- ✓ Frais chargés aux étudiants

Indexation de 2,2% des droits de scolarité à compter du trimestre d'automne 2014 et indexation de 2,2% des frais institutionnels obligatoires (FIO) à compter du trimestre d'été 2014.

- ✓ Réclamation SPUQ au MESRS

Réclamation de 26 911,4 K\$ au MESRS pour couvrir les augmentations salariales au-delà de la politique salariale du gouvernement (PSG) consenties aux professeurs dans le cadre de la convention collective de 2009 ainsi que le financement de 135 professeurs au-delà du plancher d'emploi alors de référence. 2014-2015 est la dernière année pour le financement de postes de professeurs additionnels.

- ✓ Compressions du Gouvernement (tel que mentionné dans les généralités)

- ✓ Fin, en 2014-2015, de la période de transition pour la déréglementation des étudiants étrangers. Cela se traduit pour l'UQAM par la perte d'un montant de 1 154,3 K\$ au niveau de la subvention enseignement compensée par la non récupération par le MESRS d'une somme de 2 869,5 K\$ au niveau du forfaitaire exigés des étudiants étrangers pour un effet positif de 1 715,2 K\$.
- ✓ Le MESRS a la ferme intention d'appliquer en 2014-2015 la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI). Cela implique une réduction de 831,4 K\$ au niveau de la subvention pour les frais indirects de recherche (FIR).
- ✓ Réinvestissement stratégique (tel que mentionné dans les généralités)

• **Au niveau des charges**

- ✓ Charges d'enseignement

Cycles	BI 13-14	BR 13-14	BI 14-15	Écart BI 14-15 vs	
				BI 13-14	BR 13-14
Charges d'enseignement					
1er	5 763	5 918	5 935	172	17
				2,98%	0,29%
2e	1 378	1 520	1 555	177	35
				12,84%	2,30%
3e	321	345	347	26	2
				8,10%	0,58%
Cycles supérieurs	1 699	1 865	1 902	203	37
				11,95%	1,98%
Total	7 462	7 783	7 837	375	54
				5,03%	0,69%
<i>PRÉb: Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016</i>					
<i>BI: Budget Initial</i>					
<i>BR: Budget révisé</i>					

- ✓ Masses salariales
 - Aucune création de poste au Plan d'effectifs. Les seules modifications retenues sont à effet nul en nombre de postes et en dollars.
 - Avancements d'échelon, progression de carrière, redressement des échelles salariales pour les chargés de cours, et ce, en fonction des contrats de travail.
 - Non versement du forfaitaire aux cadres supérieurs.
 - Indexation selon la PSG : 2% au 1^{er} avril 2014 et 1% au 31 mars 2015.
 - Taux des avantages sociaux : 20,2% pour l'ensemble des personnels à l'exception d'un taux de 17,9% pour les chargés de cours et d'un taux de 13,0% pour les auxiliaires d'enseignement, les étudiants et les contractuels.
 - Primes de séparation et de retraite et coût de la retraite graduelle en fonction des événements connus et sur base d'expérience pour les événements non connus.
 - Augmentation additionnelle de 2,1% pour le RRUQ à compter du 1^{er} janvier 2015. Lors du Budget révisé 2013-2014, une réserve de 2,0% à compter du 1^{er} janvier 2014 avait été prévue en fonction des informations alors disponibles. Les récentes analyses au RRUQ nous amènent à reporter cette cotisation additionnelle au 1^{er} janvier 2015.

- ✓ Autres charges
 - Annulation des montants accordés non-récurrents en 2013-2014.
 - Ajouts des montants accordés récurrents au Budget révisé 2013-2014.
 - Récupération de certains coûts pour la régularisation de postes au Plan d'effectifs.
 - Variation des charges pour les activités autofinancées (Service à la vie étudiante et Service des entreprises auxiliaires).
- ✓ Réinvestissement stratégique
 - Une charge équivalente a été inscrite à la somme inscrite aux produits.

3. Les produits

Les produits totalisent 427 249,3 K\$ en hausse de 23 628,0 K\$ par rapport au Budget initial 2013-2014. Voici les éléments les plus importants à signaler.

La majeure partie des produits proviennent des subventions de fonctionnement qui représentent près de 72 % des produits totaux, soit 307 299,7 K\$. Cet estimé est basé sur une prévision d'effectifs de 28 528 EETP, ce qui représente une augmentation de 2,30% par rapport au Budget révisé 2013-2014, une augmentation de 5,48% par rapport au Budget initial 2013-2014 et une augmentation de 7,08% par rapport au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016. La pondération à 1,8559 utilisée pour déterminer les EETP pondérés est demeurée sensiblement la même que celle utilisée au Budget initial 2013-2014 et au Budget révisé 2013-2014. Par contre, elle est plus basse que la pondération de 1,9206 que l'on retrouve au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016. La pondération alors établie reflétait le développement des cycles supérieurs qui s'est traduit différemment dans la réalité. Il faut se souvenir que chaque centième de point représente une somme de 1,0 M\$ additionnelle au niveau de la subvention enseignement. Tel que mentionné dans les généralités, il faut aussi noter que les produits 2014-2015 excluent une compensation de 11 773,0 K\$ pour l'annulation des droits de scolarité et incluent de façon récurrente la compression de 12 482,7 K\$ demandée par le Gouvernement. Ils comprennent également le financement par le Gouvernement des 30 postes de professeurs additionnels prévus à la convention collective pour 2014-2015, portant ainsi le financement de 135 postes de professeurs additionnels, et l'augmentation des salaires au-delà de la Politique salariale du Gouvernement (PSG) pour un montant total de 26 911,4 K\$. Autrement dit, l'UQAM recevra 26 911,4 K\$ de plus que le permet la formule de financement applicable à toutes les universités, soit près de 9% des subventions du gouvernement provincial. À souligner également au niveau des subventions provinciales, la déréglementation des étudiants étrangers devrait générer une somme additionnelle de 1,7 M\$ en 2014-2015 et l'application de la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation devrait nous faire perdre en 2014-2015 environ 800,0 K\$ en subvention pour frais indirects de recherche (PNRI). Par contre, la PNRI devrait générer des sommes additionnelles pour l'UQAM dans les prochaines années. Pour terminer au niveau des subventions provinciales, le 7 610,1 K\$ en réinvestissement stratégique fait partie du total des produits mais un montant équivalent est inscrit dans les charges pour obtenir un effet nul sur le budget.

Les droits de scolarité représentent environ 16,7 % des produits totaux, soit 71 320,7 K\$. Ils seront indexés de 2,2% à compter du trimestre d'automne 2014. Les frais institutionnels obligatoires sont évalués à 21 478,3 K\$, calculés eux aussi en tenant compte d'une indexation de 2,2% à compter du trimestre d'été 2014.

Les autres produits sont constitués principalement des ventes externes dont la majeure partie se retrouve au Service des Entreprises auxiliaires.

4. Les charges

Les charges totalisent 437 413,4 K\$ en hausse de 28 181,6 K\$ par rapport au Budget initial 2013-2014. Voici les éléments les plus importants à signaler.

Dans un premier temps, le Budget initial 2014-2015 a fait l'objet d'une reconduction de la base budgétaire 2013-2014 incluant le maintien du Plan d'effectifs, l'augmentation du nombre de professeurs et les charges récurrentes. Par la suite, les éléments suivants ont été pris en compte :

- **Le Plan d'effectifs et les masses salariales**

La masse salariale au Budget initial 2014-2015 est de 349 947,3 K\$ en hausse de 14 341,2 K\$ par rapport au Budget initial 2013-2014 et en hausse de 9 499,1 K\$ par rapport au Budget révisé 2013-2014. Ce montant représente plus de 80 % du total des charges. L'augmentation est due notamment à l'augmentation du nombre de professeurs, à l'indexation des conventions collectives, à l'annualisation de l'augmentation de postes autorisés au Plan d'effectifs 2013-2014 et aux ajustements des charges d'enseignement en fonction des effectifs étudiants.

Un ajout de 40 postes de professeurs a été budgété selon le calcul suivant : 20 postes au 1^{er} juin et 20 postes au 1^{er} décembre. Les charges d'enseignement ont été calculées à partir de la prévision des effectifs étudiants.

Notons que le Budget initial 2014-2015 ne comporte aucune réserve pour des augmentations au-delà de la politique salariale du Gouvernement (PSG) à l'expiration des conventions collectives. Chaque point de pourcentage au-delà de la PSG équivaut à plus de 3 M\$ chacun.

- **Maintien en poste de surnuméraires**

Rectorat	142 616 \$
Vice-rectorat à la vie académique	597 387 \$
Vice-rectorat à la vie universitaire	52 800 \$
Vice-rectorat aux affaires administratives et financières	52 000 \$
Vice-rectorat aux systèmes d'information	79 000 \$
Sous-total	923 803 \$
Avantages sociaux	186 608 \$
Total	1 110 411 \$

- **Les Autres charges - Obligations institutionnelles**

Rectorat, Vice-Rectorat		Services/Facultés	Non-récurrent	Récurrente	Total général
VRVA-Facultés	Services financiers - Coûts de programmes		(267 068) \$		(267 068) \$
Total VRVA-Facultés			(267 068) \$		(267 068) \$
VREVE	Registrariat			182 211 \$	182 211 \$
	Service de l'audiovisuel			46 500 \$	46 500 \$
Total VREVE				228 711 \$	228 711 \$
VRVU	Service de la prévention et de la sécurité			709 087 \$	709 087 \$
	Service des personnels admin., de soutien et d'encadrement			19 791 \$	19 791 \$
	Vice-rectorat à la vie universitaire			6 932 \$	6 932 \$
Total VRVU				735 810 \$	735 810 \$
VRAAF	Service des immeubles et de l'équipement		70 000 \$	528 055 \$	598 055 \$
Total VRAAF			70 000 \$	528 055 \$	598 055 \$
Total général			(197 068) \$	1 492 576 \$	1 295 508 \$

Les obligations institutionnelles couvertes par ces montants sont principalement :

- ✓ Les augmentations de Postes Canada pour les timbres;
- ✓ Maintenance de logiciels acquis de l'externe;
- ✓ Indexation du contrat de sécurité prévue au contrat et la prise en charge de pavillons additionnels;
- ✓ Budgets de perfectionnement à 1 % de la masse salariale;
- ✓ Indexation du contrat d'entretien ménager prévu au contrat;
- ✓ Indexation des coûts de l'énergie;
- ✓ Ajustements des coûts des locations.

Le résultat final est une augmentation nette des charges 2 396,3 K\$ par rapport à la base budgétaire de départ pour 2014-2015. Le déficit alors atteint était de 18 364,2 K\$ par rapport à un déficit autorisé de 10 175,1 K\$ (3 933,7 K\$ déficit autorisé au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016 et 6 241,4 K\$ relié à l'effort de compression récurrent du MESRS). Une compression de 8 189,1 K\$ était inéluctable. Plusieurs pistes de solutions furent alors analysées par la Direction mais aucune n'était réalisable à court terme. La seule façon d'équilibrer le Budget initial 2014-2015 sans imposer des compressions fut de puiser dans les réserves au Fonds des immobilisations. En vertu de la règle 5.1 – Utilisation des subventions du Ministère et transférabilité, règle extraite des Règles budgétaires et calculs des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – Année universitaire 2013-2014 (version Octobre 2013), un virement de 4,0 M\$ de la réserve pour le Plan directeur immobilier (PDI) et un virement de 4,2 M\$ des réserves pour les projets informatiques sont retenus pour atteindre l'équilibre budgétaire 2014-2015. Ceci implique également que le plan de résorption du 50% restant de la compression de 12 482,7 K\$ du Gouvernement débutera en 2015-2016 plutôt qu'en 2014-2015 (voir tableau qui suit).

Compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement									
Effort de compression - Effet de l'étalement sur les résultats financiers (en K\$)									
<i>proposition de l'UQAM</i>									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Effort budgétaire <i>(mesures récurrentes)</i>	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)
Effort résorbé		6 241,4	6 241,4	7 281,6	8 321,8	9 362,0	10 402,3	11 442,5	12 482,7
Compressions annuelles <i>(étalement sur 6 ans à compter de 2015-2016)</i>		6 241,4		1 040,2	1 040,2	1 040,2	1 040,2	1 040,2	1 040,2
Déficit maximum autorisé - annuel	(12 482,7)	(6 241,4)	(6 241,4)	(5 201,1)	(4 160,9)	(3 120,7)	(2 080,5)	(1 040,2)	0,0
Déficit maximum autorisé - cumulé	(12 482,7)	(18 724,1)	(24 965,4)	(30 166,5)	(34 327,4)	(37 448,1)	(39 528,6)	(40 568,8)	(40 568,8)

5. Les immobilisations

Le Budget des immobilisations comporte 2 volets : le maintien d'actifs et le renouvellement du parc mobilier.

• Maintien d'actifs

Le maintien d'actifs comporte les enveloppes suivantes : le réaménagement, la rénovation (incluant une enveloppe pour le rattrapage en rénovation et une enveloppe pour les corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces), l'entretien différé accumulé (EDA) auxquelles s'ajoute une enveloppe pour le développement des systèmes d'information. Cette dernière enveloppe pour le développement des systèmes d'information est demeurée stable depuis 1998 à 2 077,0 K\$, malgré les demandes répétées des universités de mettre à niveau ce financement. L'ensemble de ces enveloppes est financé par le plan quinquennal d'investissements dont la dernière version disponible est 2011-2016. Pour 2014-2015, le Budget des immobilisations – Maintien d'actifs est de 16 808,0 K\$. Depuis 2008-2009, relativement à l'enveloppe « Ajout parc mobilier – croissance des effectifs », le retard par le MESRS a confirmé les montants a eu pour effet de

confirmer des sommes dans le cadre du budget annuel qui ne se sont pas confirmées par le MESRS. Cette enveloppe n'existe plus depuis 2012-2013. Ceci se traduit donc par une somme de 1 102 000 \$ qui fut dépensée à travers les années et pour laquelle il n'y a pas de financement. À même l'enveloppe pour le renouvellement du parc mobilier, une somme de 341 000 \$ sera résorbée en 2014-2015. Pour le 761 000 \$ restant, la nouvelle directive du MESRS permettant d'utiliser 3% de l'enveloppe rénovation dans le maintien d'actifs pour l'acquisition de MAO-TIC permettra de le résorber dans les prochaines années à raison d'environ 250 000 \$ par année.

• **Renouvellement du parc mobilier**

Le parc mobilier comporte le mobilier, l'appareillage et l'outillage (sous l'appellation MAO) et les équipements des technologies de l'information et des communications (sous l'appellation TIC). Le renouvellement du parc mobilier est financé par le budget de fonctionnement via l'enveloppe Terrains et bâtiments. Compte tenu de la situation financière, l'enveloppe pour le renouvellement du parc mobilier au Budget initial 2014-2015 est demeurée la même qu'au Budget initial 2013-2014, soit 6 018 082 \$. Les besoins étant supérieurs à l'enveloppe de base disponible, 3 589 646 \$ de demandes ont été reportées au Budget révisé au 31 octobre 2014 (voir tableau qui suit).

Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	Total 2014-2015	Au Budget Initial 2014- 2015	Demande reportée
Équipements Informatiques	4 902 750	2 611 800	2 290 950
Bibliothèques	260 000	94 500	165 500
Équipements Audiovisuels	1 404 499	1 182 463	222 036
Équipements scientifiques	935 000	841 500	93 500
Coûts de programmes	379 978	211 668	168 310
Animalerie et Dossiers FCI	126 000	126 000	
Autres	1 599 500	950 150	649 350
Total	9 607 728	6 018 082	3 589 646

6. La marge de crédit

Chaque année, l'UQAM doit établir son budget de caisse en vue de renouveler sa marge de crédit. La période couverte correspond à la période recommandée par le MESRS, soit du 1er juin 2014 au 31 mai 2015.

Pour l'exercice 2014-2015, nous avons estimé la subvention selon les hypothèses préliminaires du Budget initial 2014-2015. Étant donné que les dates de versement de certaines subventions importantes ne sont pas connues, nous avons fait l'hypothèse que le MESRS versera en août 2014 : l'allocation conditionnelle 2013-2014 au montant de 25 590 000 \$, la compensation pour l'annulation de la hausse des droits de scolarité 2013-2014 au montant de 7 849 000 \$, le réinvestissement provincial annoncé en 2006 pour 2013-2014 au montant de 5 114 000 \$ et le deuxième versement de la réclamation SPUQ pour 2013-2014 au montant de 13 333 000 \$. Pour ce qui est de la réclamation SPUQ pour 2014-2015, une avance de 13 950 000 \$ est escomptée à compter de décembre 2014 et étalée jusqu'en avril 2015.

Nous recommandons que la marge de crédit soit maintenue, en fonction des hypothèses énoncées ci-haut, à 140 000 000 \$ pour la période du 1er juin 2014 au 31 mai 2015, sous réserve de l'approbation par le MESRS.

7. Les risques financiers et opportunités

En conclusion, même si l'UQAM a réussi à neutraliser les compressions gouvernementales en reconduisant uniquement ses obligations institutionnelles, en maintenant les surnuméraires à la hauteur du Budget 2013-2014 et en privilégiant des virements du fonds des immobilisations vers le fonds de fonctionnement au montant de 8,2 M\$, elle réalise difficilement l'objectif de déficit du Plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2014-2015. Certes, la hausse des effectifs étudiants a également contribué à l'atteinte de l'équilibre budgétaire mais les

analyses des courbes démographiques nous portent à croire que l'année 2014-2015 pourrait voir l'atteinte du sommet dans la courbe des augmentations des effectifs étudiants. Dans le cadre du processus budgétaire 2014-2015, les gestionnaires ont déposé les demandes suivantes : demandes de création de 35,78 postes pour un coût récurrent de 2,4 M\$, demandes en surnuméraire à la hauteur de 1,4 M\$ au-delà de la somme de 1,1 M\$ accordée et demandes de 6,1 M\$ en autres charges au-delà de la somme de 1,3 M\$ accordée en obligations institutionnelles. À cet effet, il fut prudent de ne pas autoriser des charges tant au Plan d'effectifs qu'au niveau des autres charges qui auraient créées des engagements pour les prochaines années. La proposition budgétaire telle que déposée constitue certainement l'hypothèse la plus réaliste dans les circonstances.

De plus, à la suite du virement du fonds des immobilisations réservé au Plan directeur immobilier vers le fonds de fonctionnement, il y aura un retard important dans la mise en place du Plan directeur immobilier qui aura des conséquences pour les unités académiques qui voient le nombre de leurs professeurs augmenter, mais pas les espaces. Il faudra user d'imagination pour trouver des solutions et obtenir la collaboration des unités académiques. Par contre, il a été possible de préserver le réaménagement du Pavillon J.-A.-DeSève suite au déménagement du département de psychologie et de sa clinique au Campus Ouest. Les réserves pour le Plan directeur immobilier ne furent pas suffisantes pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Il a fallu également puiser dans les réserves pour les projets informatiques (SIG académiques, carte UQAM, réseau sans fil et réseau filaire). Il faudra user d'ingéniosité et retenir les meilleures pratiques pour réussir à réaliser l'ensemble des projets informatiques avec un financement moindre qu'initialement prévu.

L'année 2014-2015 est la dernière année de réclamation au MESRS dans le cadre de l'entente SPUQ. Le respect de l'atteinte du plancher d'emploi à la hauteur de 1 155 postes de professeurs est une condition à la réclamation au MESRS. L'embauche de professeurs est donc un défi que l'UQAM doit réaliser en 2014-2015 en fonction de ses obligations. L'UQAM devra également en 2014-2015 mener des discussions avec le MESRS pour l'intégration dans la base de financement de l'UQAM de la récurrence de cette entente estimée à 26 911,4 K\$ en 2014-2015.

Par ailleurs, tout comme lors des négociations en 2009, l'UQAM ne dispose pas non plus de réserves pour le renouvellement des conventions collectives au-delà de la Politique salariale du Gouvernement.

Dans le cadre du Chantier sur la politique de financement des universités, un avis du recteur de l'UQAM sur le rapport d'étape du Chantier a été déposé en mars 2014 aux deux coprésidents du Chantier; avis intitulé « Pour un nouveau modèle de financement des universités ». La principale conclusion de cet avis est :

« ...le Groupe de travail croit que le temps est venu de faire preuve d'audace et de profiter de l'occasion offerte par les travaux du Chantier sur la Politique de financement des universités pour effectuer un véritable changement de paradigme, en abandonnant la formule actuelle fondée sur l'EEETP pour privilégier un financement basé sur les activités constitutives de la mission universitaire, soit l'enseignement, la recherche et la création et les services aux collectivités ... »

Dans un contexte où l'équilibre budgétaire est de plus en plus difficile à atteindre compte tenu du fait que l'UQAM doit atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016 pour respecter le Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016 et compte tenu de la compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement; dans le cycle actuel des universités où les analyses démographiques prédisent une décroissance des effectifs étudiants dès 2015-2016; dans la période actuelle durant laquelle le Plan stratégique 2014-2019 est en cours d'élaboration, plan stratégique auquel l'UQAM devra consacrer des investissements pour sa réalisation, le temps est probablement venu pour l'UQAM de revoir son modèle actuel d'allocation budgétaire.

8. Conclusion

Le Budget initial 2014-2015 respecte le déficit autorisé de 10 175,1 K\$ mais les enjeux budgétaires des prochaines années annoncent déjà un défi important pour le respect du déficit annuel autorisé (*en fonction du programme de résorption d'ici 2020-2021 de la compression récurrente 2012-2013 du Gouvernement*). À base budgétaire en 2015-2016 égale à la base budgétaire de 2014-2015, la situation financière en 2015-2016 se verra détériorée par les éléments suivants :

Scénario Budget Initial 2015-2016	
Reconduction du Budget Initial 2014-2015	
Compressions à réaliser pour le respect du déficit annuel autorisé en 2015-2016	
	<i>en K\$</i>
Retour à l'équilibre budgétaire selon le Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016	3 933,7
Résorption de la compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement	1 040,2
Réserves épuisées au Fonds des immobilisations	8 200,0
Cotisation additionnelle au RRUQ	3 584,0
Impact des négociations des conventions collectives actuellement échues	Inconnu
Investissements pour la réalisation du Plan stratégique 2014-2019	Inconnu
Total	16 757,9
<i>Note: Selon les analyses démographiques du Gouvernement, une baisse des effectifs étudiants est prévisible à compter de 2015-2016.</i>	

La résorption d'une telle somme ne peut se faire sans un travail de fond sur les allocations budgétaires actuelles et sur les règles à respecter pour le financement des nouveaux besoins (*demandes de création de postes et demandes d'ajouts budgétaires*).

La Direction, appuyée par les membres du Comité d'audit, propose de confier au vice-recteur aux Affaires administratives et financières qui entrera en poste le 2 juin 2014 la responsabilité de débiter l'élaboration d'un plan pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018. Ce plan contiendra minimalement les balises qui dicteront l'élaboration du Budget initial de 2015-2016, de 2016-2017 et de 2017-2018; balises dont certaines pourraient s'appliquer dès 2014-2015 dans le cadre de la révision budgétaire de mi-année.

Le vice-recteur aux Affaires administratives et financières déposera un rapport d'étape au Comité d'audit en septembre 2014 et déposera ce plan pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 lors de la présentation du Budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Projet de résolution

Budget du fonds de fonctionnement, budget du fonds des immobilisations et plan d'effectifs pour l'année 2014-2015

RÉSOLUTION 2014-A-

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU les explications et notes accompagnant le projet du budget du fonds de fonctionnement, du budget du fonds des immobilisations et du plan d'effectifs;

ATTENDU l'annonce du Gouvernement d'indexer les droits de scolarité de 2,2 % à compter du trimestre d'automne 2014 et les frais institutionnels obligatoires de 2,2 % à compter du trimestre d'été 2014;

ATTENDU la résolution 2013-A-16078 mentionnant que les dates d'engagement demeurent sujettes à une confirmation par le Conseil d'administration;

ATTENDU la recommandation du Comité d'audit;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Conseil d'administration:

APPROUVE le budget du fonds de fonctionnement 2014-2015 de l'UQAM, le budget du fonds des immobilisations 2014-2015 de l'UQAM, le plan d'effectifs pour l'année 2014-2015 de l'UQAM, tels qu'ils apparaissent aux documents annexés.

APPROUVE l'indexation des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires en fonction des directives du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

AUTORISE à procéder au processus d'embauche des 40 postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 2014-2015 selon la répartition finale ainsi que les dates d'engagement recommandées par la résolution 2013-A-16078 (Projet de répartition finale de postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 2014-2015) approuvée le 18 juin 2013.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Conseil d'administration

Projet de résolution

Marge de crédit de l'UQAM pour l'année 2014-2015

RÉSOLUTION 2014-A-XXXXX

- ATTENDU les documents déposés en annexe;
- ATTENDU la résolution 1969-A-10 adoptée par le Conseil d'administration le 16 octobre 1969 autorisant les administrateurs de l'UQAM à obtenir la marge de crédit bancaire et à contracter les emprunts;
- ATTENDU le dépôt du budget de l'Université établissant les prévisions de produits et de charges pour l'année 2014-2015;
- ATTENDU la résolution 2013-A-15966 adoptée par le Conseil d'administration le 23 avril 2013 fixant la marge de crédit à 150 M\$ jusqu'au 31 mai 2014;
- ATTENDU la lettre d'approbation, datée du 31 mai 2013, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la technologie autorisant la marge de crédit à 140 M\$ pour la période du 1er juin 2013 au 31 mai 2014;
- ATTENDU le budget de caisse établi pour la période allant du 1er mai 2014 au 31 mai 2015;
- ATTENDU la recommandation du Comité d'audit;
- ATTENDU la recommandation de la directrice des Services financiers;
- ATTENDU la recommandation du vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières;
- ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Conseil d'administration :

FIXE, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, à 140 M \$ la marge de crédit à compter du 1^{er} juin 2014, et ce jusqu'au 31 mai 2015;

AUTORISE les officiers de l'Université à négocier et à conclure des ententes avec les banques pour la marge de crédit ci-haut mentionnée.

BUDGET INITIAL 2014-2015



Plan de la Présentation

- **SITUATION FINANCIÈRE**
- **HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015**
- **PRODUITS**
- **CHARGES ET PLAN D'EFFECTIFS**
- **FAITS SAILLANTS RELATIFS AU FONDS DE FONCTIONNEMENT**
- **BUDGET DES IMMOBILISATIONS**

SITUATION FINANCIÈRE

PRODUITS				427 249,3 \$
CHARGES				(443 217,1) \$
DÉFICIT avant ajouts				(15 967,8) \$
Ajouts budgétaires				
	Obligations institutionnelles			(1 295,5) \$
	Abolitions et créations de postes			9,6 \$
	Autres ajouts budgétaires			(1 110,4) \$
	Sous-total			(2 396,3) \$
DÉFICIT				(18 364,2) \$
DÉFICIT AUTORISÉ				(10 175,1) \$
Compression				(8 189,1) \$
Résorption du déficit (VIA DES VIREMENTS DU FONDS DES IMMOBILISATIONS)				
<i>(selon 5.1 - Utilisation des subventions du Ministère et transférabilité extrait des Règles budgétaires 2013-2014 du MESRST)</i>				
	Virement - Réserve pour PDI			4 000,0 \$
	Virement - Réserve pour projets informatiques			4 200,0 \$
	Sous-total			8 200,0 \$
DÉFICIT après résorption				(10 164,2) \$

SITUATION FINANCIÈRE

Budget initial 2014-2015

Utilisation des réserves au fonds des immobilisations en K\$

	Solde des réserves au 26 mars 2014	Virements vers le fonds de fonctionnement	Solde des réserves après virements	
PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER				
Solde au 26 mars 2014	14 279			
Pavillon DS	(10 000)			
Sous-total - PDI	4 279	(4 000)	279	
PROJETS INFORMATIQUES				
SIG académiques	5 450	(1 200)	4 250	(1)
Carte UQAM	1 500	(1 000)	500	(2)
Réseau sans fil (WIFI) et filaire	20 000	(2 000)	18 000	(3)
Sous-total - PI	26 950	(4 200)	22 750	
TOTAL	31 229	(8 200)	23 029	

(1) Développement de projets en 2014-2015 (exemple: Portail étudiant) pour un investissement d'environ 1 M\$ avec des économies potentielles récurrentes au budget de fonctionnement de 800 K\$ (timbres, courriel UQAM, etc.).

(2) Solution retenue à moindre coût.

(3) Réalisation des projets à moindre coût.

SITUATION FINANCIÈRE

✓ Déficit autorisé = 10 175,1 K\$

- 3 933,7 K\$ au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016
- 6 241,4 K\$ relié à la compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement de 12 482,7 K\$ pour l'UQAM

Compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement									
Effort de compression - Effet de l'étalement sur les résultats financiers (en K\$)									
proposition de l'UQAM									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Effort budgétaire <i>(mesures récurrentes)</i>	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)	(12 482,7)
Effort résorbé		6 241,4	6 241,4	7 281,6	8 321,8	9 362,0	10 402,3	11 442,5	12 482,7
Compressions annuelles <i>(étalement sur 6 ans à compter de 2015-2016)</i>		6 241,4		1 040,2	1 040,2	1 040,2	1 040,2	1 040,2	1 040,2
Déficit maximum autorisé - annuel	(12 482,7)	(6 241,4)	(6 241,4)	(5 201,1)	(4 160,9)	(3 120,7)	(2 080,5)	(1 040,2)	0,0
Déficit maximum autorisé - cumulé	(12 482,7)	(18 724,1)	(24 965,4)	(30 166,5)	(34 327,4)	(37 448,1)	(39 528,6)	(40 568,8)	(40 568,8)

SITUATION FINANCIÈRE

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
EETP	27 887	27 045	28 528	1 483,0	5,5%
EETPP financés	51 370	50 402	52 944	2 541,8	5,0%
RATIO	1,8421	1,8636	1,8559	(0,0078)	-0,4%
PRODUITS	409 122,0 \$	403 621,3 \$	427 249,2 \$	23 627,9 \$	5,9%
CHARGES AVANT VIREMENTS	412 605,9 \$	407 661,4 \$	431 114,7 \$	23 453,3 \$	5,8%
SURPLUS (DÉFICIT) D'OPÉRATION	(3 483,9) \$	(4 040,1) \$	(3 865,5) \$	174,6 \$	-4,3%
VIREMENTS INTERFONDS	14 640,2 \$	1 570,4 \$	6 298,6 \$	4 728,2 \$	301,1%
EFFET NET AU SOLDE DE FONDS	(18 124,1) \$	(5 610,5) \$	(10 164,1) \$	(4 553,6) \$	81,2%

SITUATION FINANCIÈRE

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
		(2)	(3)	(3) – (2)	(4) / (2)
EET		27 045	28 528	1 483,0	5,5%
EET		50 402	52 944	2 541,8	5,0%
RATIO		1,8636	1,8559	(0,0078)	-0,4%
PRODUITS	409 122,0 \$	403 621,3 \$	419 639,1 \$	16 017,8 \$	4,0%
CHARGES AVANT VIREMENTS	412 605,9 \$	407 661,4 \$	423 504,6 \$	15 843,2 \$	3,9%
SURPLUS (DÉFICIT) D'OPÉRATION	(3 483,9) \$	(4 040,1) \$	(3 865,5) \$	174,6 \$	-4,3%
VIREMENTS INTERFONDS	14 640,2 \$	1 570,4 \$	6 298,6 \$	4 728,2 \$	301,1%
EFFET NET AU SOLDE DE FONDS	(18 124,1) \$	(5 610,5) \$	(10 164,1) \$	(4 553,6) \$	81,2%

Impact sans le réinvestissement stratégique de 7 610,1 K\$

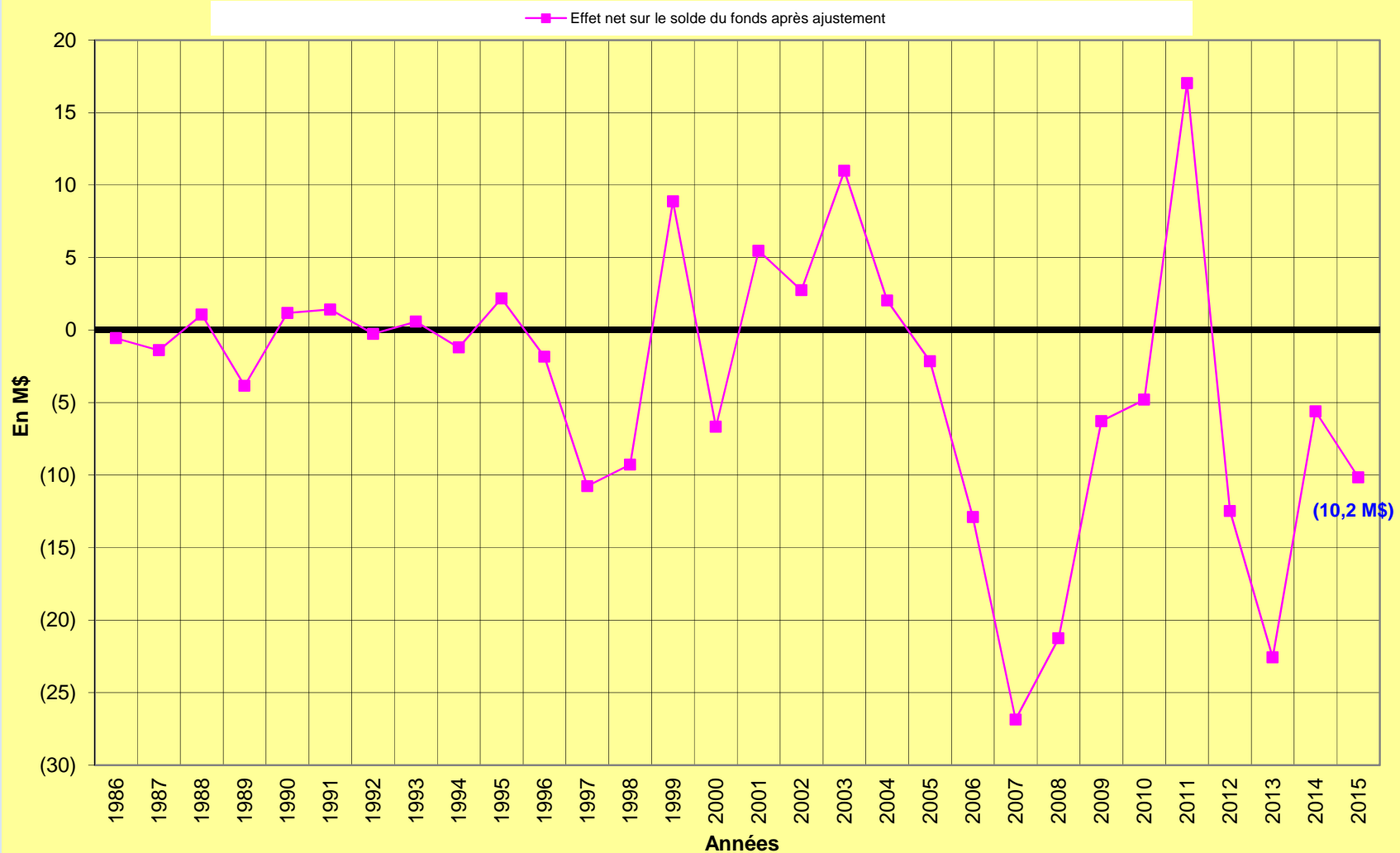
SITUATION FINANCIÈRE

Advenant la confirmation par le MESRS du réinvestissement stratégique de 7 610,1 K\$, la convention de réinvestissement spécifique de l'UQAM devrait être renégociée pour que le réinvestissement stratégique finance des charges existantes.

	427 249,3 \$
	(443 217,1) \$
	(15 967,8) \$
nelles	(1 295,5) \$
postes	9,6 \$
	(1 110,4) \$
ous-	(2 396,3) \$
DÉFICIT	(18 364,2) \$
DÉFICIT AUTORISÉ	(10 175,1) \$
Compression	(8 189,1) \$
Résorption du déficit (VIA DES VIREMENTS DU FONDS DES IMMOBILISATIONS)	
<i>(selon 5.1 - Utilisation des subventions du Ministère et transférabilité extrait des Règles budgétaires 2013-2014 du MESRST)</i>	
Virement - Réserve pour PDI	4 000,0 \$
Virement - Réserve pour projets informatiques	4 200,0 \$
Sous-total	8 200,0 \$
DÉFICIT après résorption	(10 164,2) \$

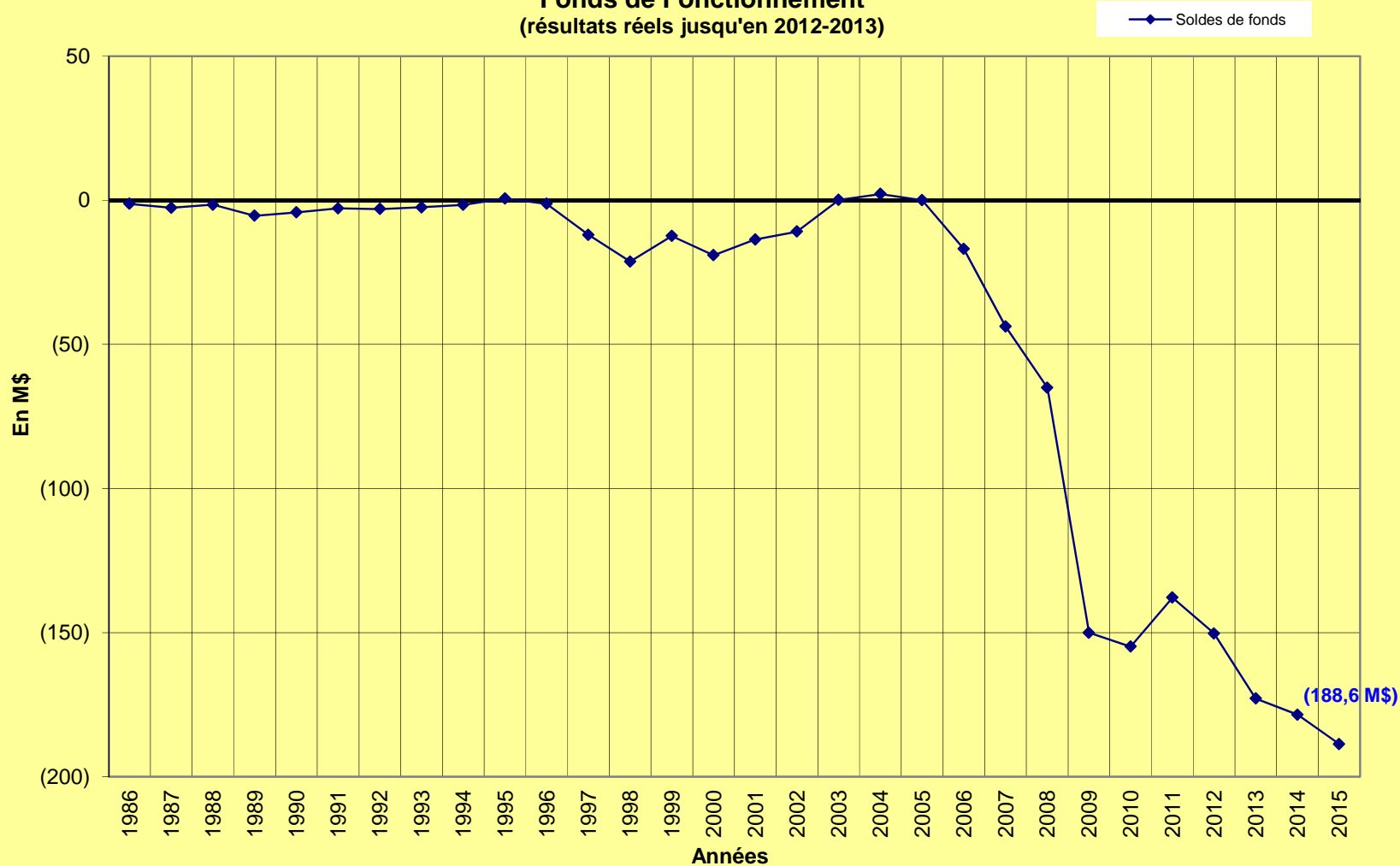
SITUATION FINANCIÈRE

Évolution de la situation financière de l'UQAM de 1986 à 2015 (incluant l'effet des PCGR)
Fonds de Fonctionnement
(résultats réels jusqu'en 2012-2013)



SITUATION FINANCIÈRE

Évolution de la situation financière de l'UQAM de 1986 à 2015 (incluant l'effet des PCGR)
Fonds de Fonctionnement
(résultats réels jusqu'en 2012-2013)



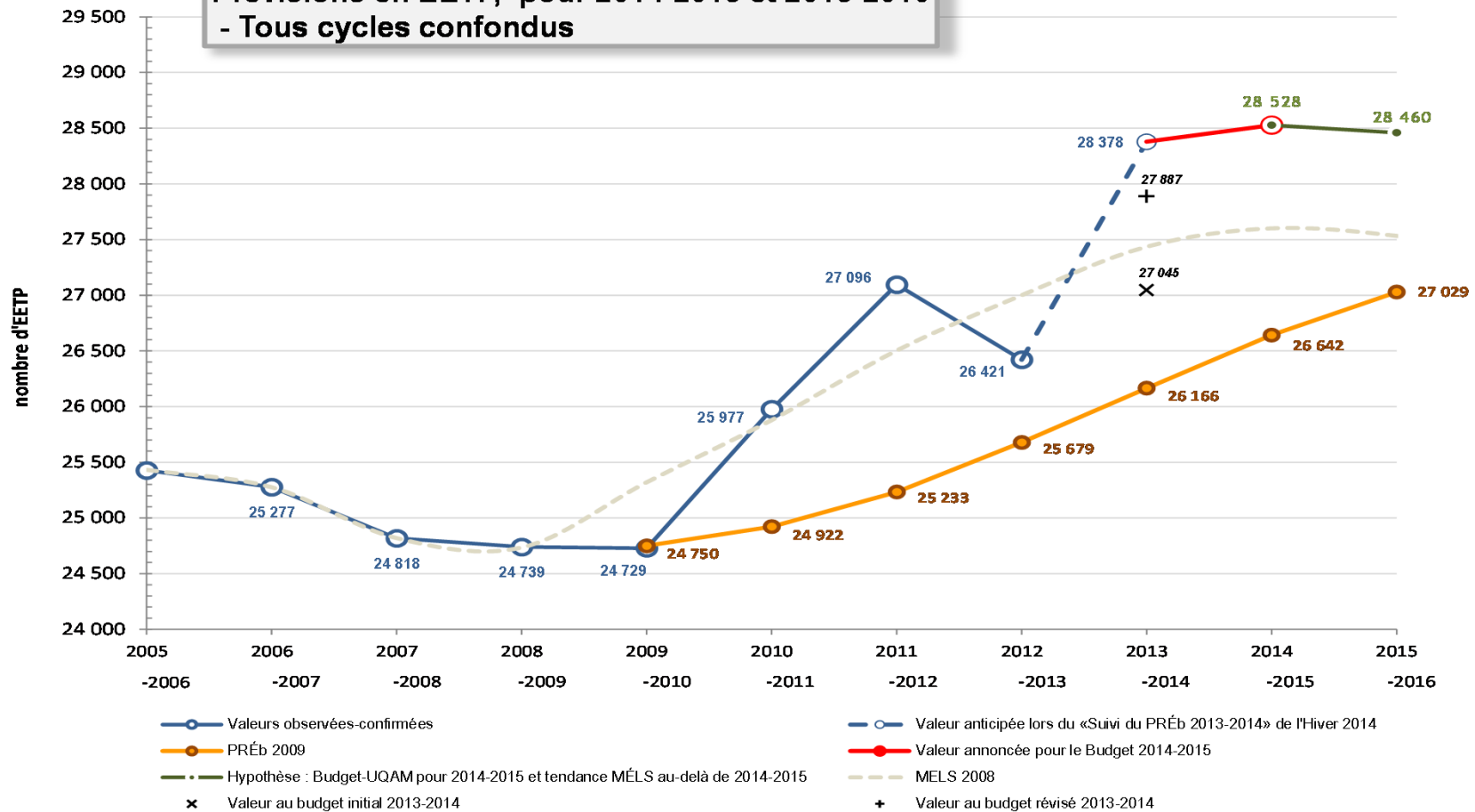
PRODUITS - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ Effectifs étudiants

Cycles	PRÉb 14-15	BI 13-14	BR 13-14	BI 14-15	Écart BI 14-15 vs		
					PRÉb 14-15	BI 13-14	BR 13-14
<i>EETP bruts</i>							
1er	22 676	23 127	23 787	24 345	1 669 7,36%	1 218 5,27%	558 2,35%
2e	2 972	3 025	3 180	3 252	280 9,42%	227 7,50%	72 2,25%
3e	994	893	920	931	(63) (6,38%)	38 4,28%	11 1,24%
Cycles supérieurs	3 966	3 918	4 100	4 183	217 5,46%	265 6,77%	83 2,03%
Total	26 642	27 045	27 887	28 528	1 886 7,08%	1 483 5,48%	641 2,30%
<i>EETP pondérés</i>							
EETP pondérés	51 168	50 402	51 370	52 944	1 776 3,47%	2 542 5,04%	1 573 3,06%
Taux pondération	1,9206	1,8636	1,8421	1,8559			
<i>PRÉb: Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016</i>							
<i>BI: Budget Initial</i>							
<i>BR: Budget révisé</i>							

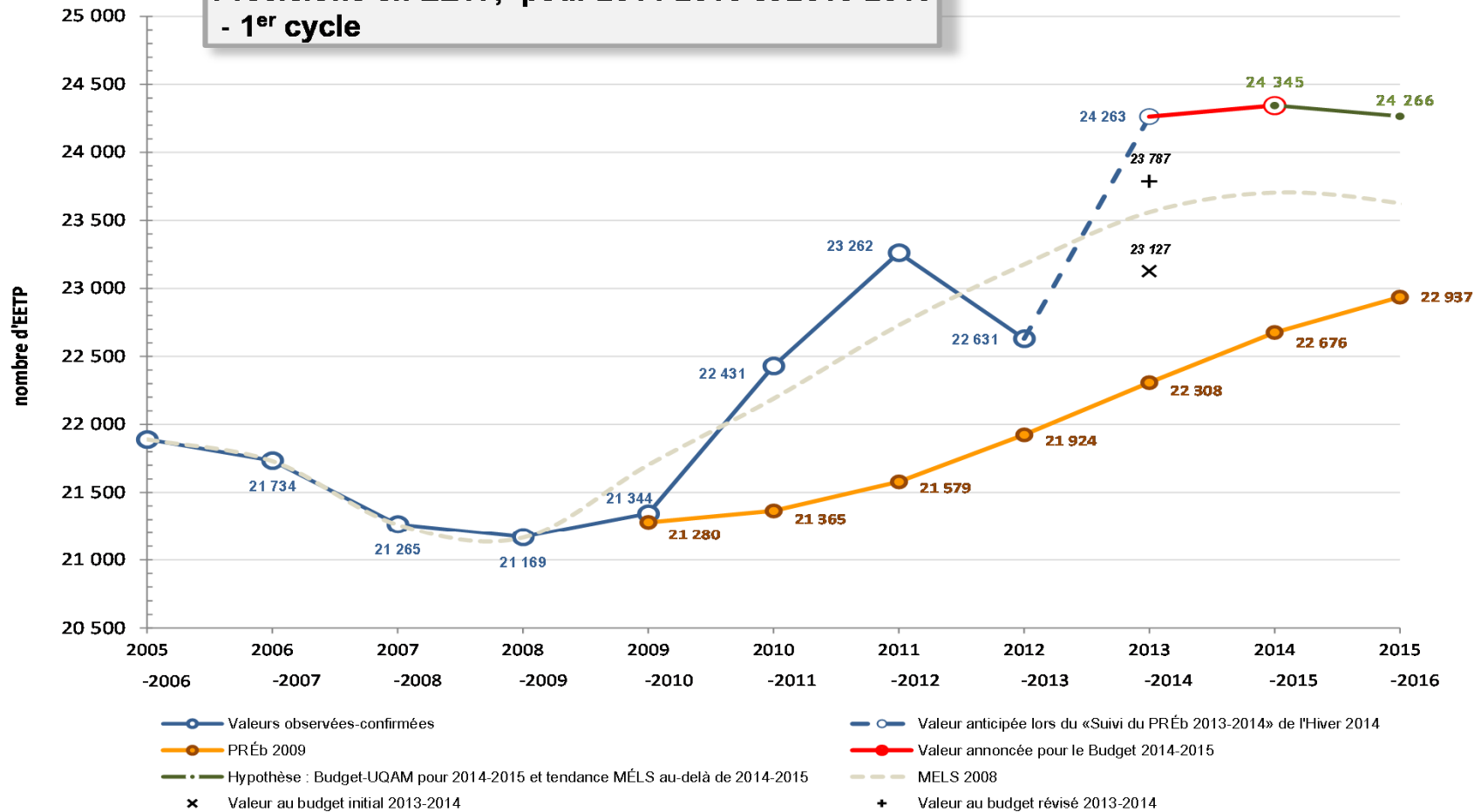
EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Prévisions en EETP, pour 2014-2015 et 2015-2016
- Tous cycles confondus



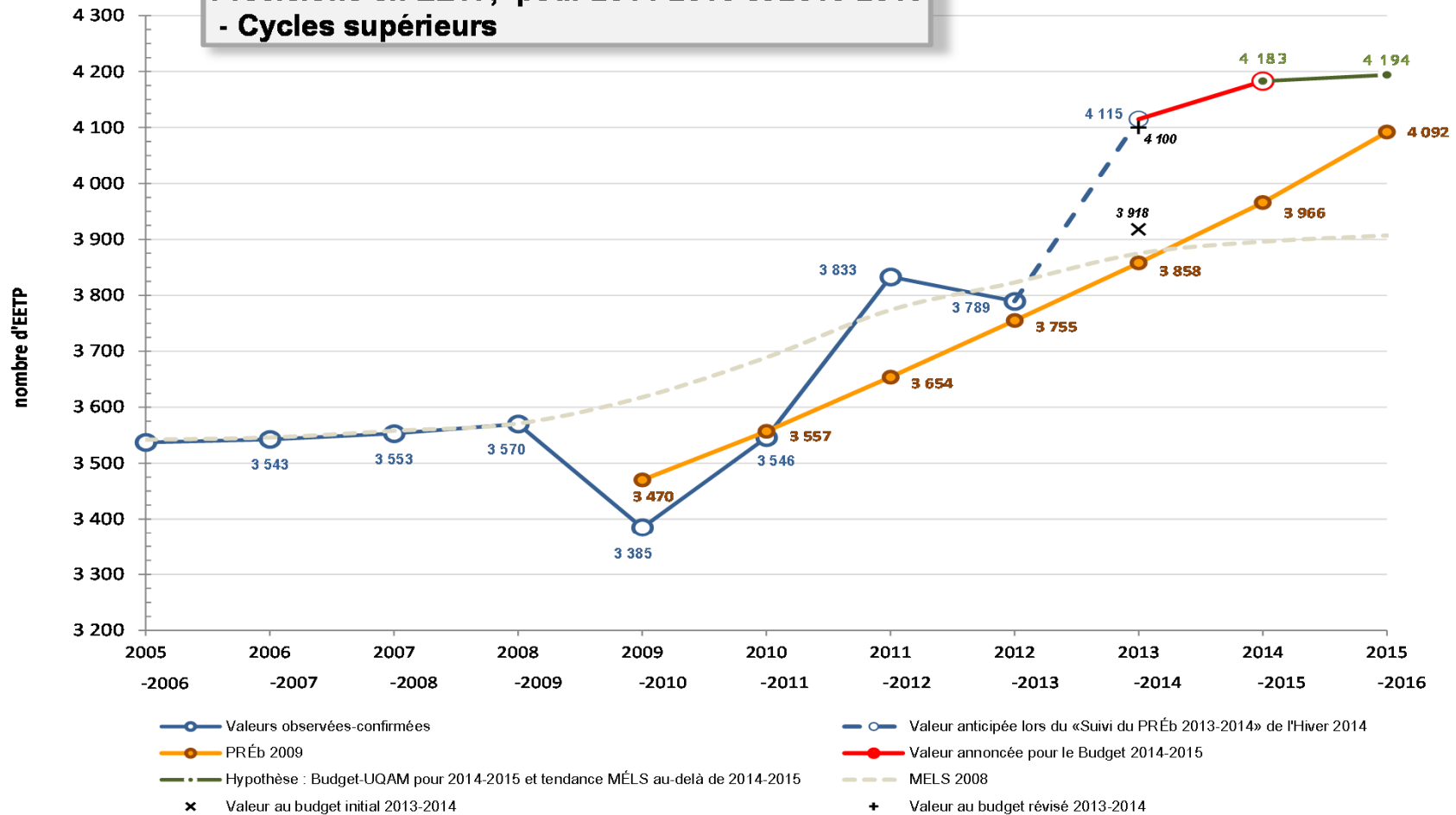
EFFECTIFS ÉTUDIANTS

**Prévisions en EETP, pour 2014-2015 et 2015-2016
- 1^{er} cycle**



EFFECTIFS ÉTUDIANTS

**Prévisions en EETP, pour 2014-2015 et 2015-2016
- Cycles supérieurs**



EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Prévisions en EETP, de 2013-2014 à 2025-2026
- Tous cycles confondus



PRODUITS - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ Étalons de financement

Augmentation de 1,15% de la valeur unitaire pour le financement d'un EETP pondéré passant de 3 608,19 \$ à 3 649,68 \$ pour la subvention d'enseignement et, pour un EETP, passant de 1 705,75 \$ à 1 725,37 \$ pour la subvention soutien à l'enseignement et à la recherche pour le volet variable.

✓ Frais chargés aux étudiants

Indexation de 2,2% des droits de scolarité à compter du trimestre d'automne 2014 et indexation de 2,2% des frais institutionnels obligatoires (FIO) à compter du trimestre d'été 2014.

Frais chargés aux étudiants en 2014-2015				
Catégories de frais <i>(par crédit à moins d'avis contraire)</i>	Date effective			
	Été 2013	Automne 2013	Été 2014	Automne 2014
<i>Droits de scolarité</i>				
Indexation de 2% à compter de l'automne 2014	72,26	74,14	74,14	75,77
<i>Forfaitaire exigé des étudiants canadiens ou résidents permanents du Canada qui ne sont pas résidents du Québec</i>				
Selon règles du MESRST	123,01	133,69	133,69	145,29
<i>Forfaitaire exigé des étudiants étrangers</i>				
Disciplines légères au 1 ^{er} cycle et l'ensemble des disciplines au 2 ^e cycle	375,57	385,60	385,60	395,90
• De base				
• Plus 10%	413,13	424,16	424,16	435,49
• Plus 17% pour la famille administration	483,36	496,27	496,27	509,52
Disciplines lourdes au 1 ^{er} cycle	427,02	438,42	438,42	450,13
• De base				
• Plus 10%	469,72	482,26	482,26	495,14
Toutes les disciplines au 3 ^e cycle	330,54	339,37	339,37	348,43
• De base				
• Plus 10%	363,59	373,31	373,31	383,27
<i>Frais institutionnels obligatoires – FIO</i>				
Frais généraux <i>(par trimestre)</i>	62,20	63,82	63,57	65,22
Frais technologiques	4,44	4,56	4,54	4,58
Frais à la vie étudiante	4,23	4,34	4,32	4,44
Frais du centre sportif <i>(par trimestre sauf l'été)</i>		41,04		41,94
Frais de prolongation au 2 ^e et au 3 ^e cycles <i>(par trimestre)</i>	332,53	336,14	339,85	343,53
Frais d'admission pour les étudiants canadiens <i>(par demande)</i>	85,00	85,00	87,00	87,00
Frais d'admission pour les étudiants étrangers <i>(par demande)</i>	112,00	112,00	115,00	115,00

PRODUITS - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ Réclamation SPUQ au MESRST

Réclamation de 26 911,4 K\$ au MESRST pour couvrir les augmentations salariales au-delà de la politique salariale du gouvernement (PSG) consenties aux professeurs dans le cadre de la convention collective de 2009 ainsi que le financement de 135 professeurs au-delà du plancher d'emploi alors de référence. 2014-2015 est la dernière année pour le financement de postes de professeurs additionnels.

✓ Compressions du Gouvernement

- Compression récurrente de 2012-2013 de 12 482,7 K\$
- Arrêt de la compensation de 11 773,2 K\$ suite à l'annulation de la hausse des droits de scolarité
- Maintien de la compression relative à la loi 100 de 494,8 K\$ même si cette loi ne s'applique plus en 2014-2015.

PRODUITS - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ **Déréglementation des étudiants étrangers**

Fin, en 2014-2015, de la période de transition pour la déréglementation des étudiants étrangers. Cela se traduit pour l'UQAM par la perte d'un montant de 1 154,3 K\$ au niveau de la subvention enseignement compensée par la non récupération par le MESRST d'une somme de 2 869,5 K\$ au niveau du forfaitaire exigé des étudiants étrangers pour un effet positif de 1 715,2 K\$.

✓ **Frais indirects de recherche**

Le MESRST a la ferme intention d'appliquer en 2014-2015 la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI). Cela implique une réduction de 831,4 K\$ au niveau de la subvention pour les frais indirects de recherche (FIR).

✓ **Réinvestissement stratégique**

Le réinvestissement stratégique représente 7 610,1 K\$ pour l'UQAM non encore confirmé (une charge équivalente a été inscrite pour un effet nul).

CHARGES - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ Charges d'enseignement

Cycles	BI 13-14	BR 13-14	BI 14-15	Écart BI 14-15 vs	
				BI 13-14	BR 13-14
Charges d'enseignement					
1er	5 763	5 918	5 935	172 2,98%	17 0,29%
2e	1 378	1 520	1 555	177 12,84%	35 2,30%
3e	321	345	347	26 8,10%	2 0,58%
Cycles supérieurs	1 699	1 865	1 902	203 11,95%	37 1,98%
Total	7 462	7 783	7 837	375 5,03%	54 0,69%
<i>PRÉb: Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016</i>					
<i>BI: Budget Initial</i>					
<i>BR: Budget révisé</i>					

CHARGES - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ **Masses salariales**

- **Aucune création de poste au plan d'effectifs. Les seules modifications retenues sont à effet nul en nombre de postes et en dollars.**
- **Avancements d'échelon, progression de carrière, redressement des échelles salariales pour les chargés de cours, et ce, en fonction des contrats de travail.**
- **Non versement du forfaitaire aux cadres supérieurs.**
- **Indexation selon la PSG : 2% au 1er avril 2014 et 1% au 31 mars 2015.**
- **Taux des avantages sociaux : 20,2% pour l'ensemble des personnels à l'exception d'un taux de 17,9% pour les chargés de cours et d'un taux de 13,0% pour les auxiliaires d'enseignement et les étudiants.**
- **Primes de séparation et de retraite et coût de la retraite graduelle en fonction des événements connus et sur base d'expérience pour les événements non connus.**

CHARGES - HYPOTHÈSES RETENUES EN 2014-2015

✓ **Masses salariales (suite)**

- **Augmentation additionnelle de 2,1% pour le RRUQ à compter du 1er janvier 2015. Lors du Budget révisé 2013-2014, une réserve de 2,0% à compter du 1er janvier 2014 avait été prévue en fonction des informations alors disponibles. Les récentes analyses au RRUQ nous amènent à reporter cette cotisation additionnelle au 1er janvier 2015.**

✓ **Autres charges**

- **Annulation des montants accordés non-récurrents en 2013-2014.**
- **Ajouts des montants accordés récurrents au Budget révisé 2013-2014.**
- **Récupération de certains coûts pour régularisation de postes au plan d'effectifs.**
- **Variation des charges pour les activités autofinancées (Service à la vie étudiante et Service des entreprises auxiliaires).**

Sommaire des produits

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI14-15 vs BI13-14	BI14-15 vs BI13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
Subventions avant réclamation SPUQ	270 601,9 \$	265 224,3 \$	280 388,3 \$	15 164,0 \$	5,72%
Réclamation au MESRST	23 724,5 \$	24 088,0 \$	26 911,4 \$	2 823,3 \$	11,72%
Subventions totales	294 326,4 \$	289 312,4 \$	307 299,7 \$	17 987,3 \$	6,22%
Droits de scolarité					
	67 134,7 \$	66 938,4 \$	71 320,7 \$	4 382,3 \$	6,55%
Autres produits, cotisations, vtes ext.					
	47 660,7 \$	47 370,5 \$	48 629,0 \$	1 258,4 \$	2,66%
TOTAL DES PRODUITS					
	409 121,9 \$	403 621,3 \$	427 249,3 \$	23 628,0 \$	5,85%

PRODUITS: Subvention

	Budget	Budget	Budget 2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14 en K\$	BI 14-15 vs BI 13-14 en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
EETP			28 528,0	1 483,0	5,48%
EETP (moyenne des 3 années)	27 134,7		27 587,3	780,8	2,91%
EETPP financés	51 370,4	50 402,0	50 943,7	2 541,8	5,04%
Subvention d'enseignement	185 354,3 \$	181 219,8 \$	192 073,4 \$	10 853,7 \$	5,99%
Subvention de soutien variable	47 568,3 \$	45 970,1 \$	49 221,4 \$	3 251,3 \$	7,07%
Subvention terrains et bâtiments	27 546,3 \$	26 584,8 \$	27 900,0 \$	1 315,2 \$	4,95%
Récupérations (Aide financière et forfaitaires)	(14 302,0) \$	(14 093,5) \$	(11 378,4) \$	2 715,1 \$	(19,26%)
TOTAL SUBVENTION GÉNÉRALE	246 166,9 \$	239 681,1 \$	257 816,4 \$	18 135,2 \$	7,57%
Ajustements spécifiques	24 435,00 \$	25 543,21 \$	22 571,94 \$	(2 971,3) \$	(11,63%)
TOTAL Subvention avant réclamation	270 601,9 \$	265 224,3 \$	280 388,3 \$	15 164,0 \$	5,72%
Réclamation au MESRST	23 724,5 \$	24 088,0 \$	26 911,4 \$	2 823,3 \$	11,72%
Total MESRST et Fédéral	294 326,4 \$	289 312,4 \$	307 299,7 \$	17 987,3 \$	6,22%

L'écart est dû à l'augmentation de plus de 2 500 EETP pondérés et à l'indexation de 1,15 % de l'étalon.

PRODUITS: Subvention

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14 en K\$	BI 14-15 vs BI 13-14 en %
			(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
EETP			28 528,0	1 483,0	5,48%
EETP (moyenne des 3 années)			27 587,3	780,8	2,91%
EETPP financés			52 943,7	2 541,8	5,04%
Subvention d'enseignement			192 073,4 \$	10 853,7 \$	5,99%
Subvention de soutien variable			221,4 \$	3 251,3 \$	7,07%
Subvention terrains et bâtiments			27 960,0 \$	1 315,2 \$	4,95%
Récupérations (Aide financière et forfaitaires)	(14 302,0) \$	(14 093,5) \$	(11 378,4) \$	2 715,1 \$	(19,26%)
TOTAL SUBVENTION GÉNÉRALE	246 166,9 \$	239 681,1 \$	257 816,4 \$	18 135,2 \$	7,57%
Ajustements spécifiques	24 435,00 \$	25 543,21 \$	22 571,94 \$	(2 971,3) \$	(11,63%)
TOTAL Subvention avant réclamation	270 601,9 \$	265 224,3 \$	280 388,3 \$	15 164,0 \$	5,72%
Réclamation au MESRST	23 724,5 \$	24 088,0 \$	26 911,4 \$	2 823,3 \$	11,72%
Total MESRST et Fédéral	294 326,4 \$	289 312,4 \$	307 299,7 \$	17 987,3 \$	6,22%

La déréglementation des étudiants étrangers implique le maintien par l'UQAM du forfaitaire chargé aux étudiants étrangers concernés suite à la perte de la subvention d'enseignement s'y rattachant.

PRODUITS: Subvention

La déréglementation des étudiants étrangers impliquait jusqu'en 2013-2014 une subvention de transition de 1,8 M\$ qui n'existe plus en 2014-2015.

La réforme de la Politique nationale en recherche et innovation (PNRI) implique une perte d'environ 830 K\$ pour la subvention Frais indirects de recherche.

La perte de la compensation pour annulation des droits de scolarité nette du réinvestissement stratégique a un effet négatif d'environ 200 K\$.

	Budget 2015	ÉCARTS			
		BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14		
		en K\$	en %		
		(4)	(5)		
		(3) - (2)	(4) / (2)		
EETP	28 528,0	1 483,0	5,48%		
EETP (moyenne des 3 années)	27 587,3	780,8	2,91%		
EETPP financés	52 943,7	2 541,8	5,04%		
Subvention d'enseignement	10 073,4 \$	10 853,7 \$	5,99%		
Subvention de soutien variable	11 214 \$	3 251,3 \$	7,07%		
Subvention terrains et bâtiments	0 \$	1 315,2 \$	4,95%		
Récupérations (Aide financière)	(11 214 \$)	2 715,1 \$	(19,26%)		
TOTAL SUBVENTION GÉNÉRALE	257 816,3	18 135,2	7,57%		
Ajustements spécifiques	24 435,00 \$	25 543,21 \$	22 571,94 \$	(2 971,3) \$	(11,63%)
TOTAL Subvention avant réclamation	270 601,9	265 224,3	280 388,3	15 164,0	5,72%
Réclamation au MESRST	23 724,5 \$	24 088,0 \$	26 911,4 \$	2 823,3 \$	11,72%
Total MESRST et Fédéral	294 326,4	289 312,4	307 299,7	17 987,3	6,22%

PRODUITS: Subvention

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI14-15 vs BI13-14	BI14-15 vs BI13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
	(1)	(2)	(3)	(3) - (2)	(4) / (2)
EETP	27 887,0	27 045,0	28 528,0	1 483,0	5,48%
EETP (moyenne des 3 années)	27 134,4	26 806,5	27 587,3	780,8	2,91%
EETPP financés	51 370,4	50 402,0	52 943,7	2 541,8	5,04%
Subvention d'enseignement	185 354,3 \$	181 219,8 \$	192 073,4 \$	10 853,7 \$	5,99%
Subvention de soutien variable	47 568,3 \$	45 970,1 \$	49 221,4 \$	3 251,3 \$	7,07%
Subvention terrains et bâtiments	27 546,3 \$	26 584,8 \$	27 900,0 \$	1 315,2 \$	4,95%
Récupérations (Aide financière)		33,5 \$	(11 378,4) \$	2 715,1 \$	(19,26%)
TOTAL SUBVENTION GÉNÉRALE			257 816,4 \$	18 135,2 \$	7,57%
Ajustements spécifiques			22 571,94 \$	(2 971,3) \$	(11,63%)
TOTAL Subvention avant réclamation			280 388,3 \$	15 164,0 \$	5,72%
Réclamation au MESRST	23 724,5 \$	24 088,0 \$	26 911,4 \$	2 823,3 \$	11,72%
Total MESRST et Fédéral	294 326,4 \$	289 312,4 \$	307 299,7 \$	17 987,3 \$	6,22%

Principalement dû au financement de 30 postes de professeurs additionnels en 2014-2015.

PRODUITS: Droits de scolarité et autres produits

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI14-15 vs BI13-14	BI14-15 vs BI13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
Droits de scolarité	67 134,7 \$	66 938,4 \$	71 320,7 \$	4 382,3 \$	6,55%
Cotisations	6 619,0 \$	6 352,0 \$	6 812,9 \$	460,9 \$	7,26%
TOTAL: Droits de scolarité et cotisations	73 753,7 \$	73 290,4 \$	78 133,6 \$	4 843,2 \$	6,61%
Autres produits	18 900,5 \$	18 777,3 \$	19 491,4 \$	714,1 \$	3,80%
Entreprises auxiliaires	16 478,9 \$	16 578,9 \$	16 740,3 \$	161,4 \$	0,97%
Ventes externes (autres)	5 662,3 \$	5 662,3 \$	5 584,3 \$	(78,0) \$	(1,38%)
TOTAL : AUTRES PRODUITS	41 041,7 \$	41 018,5 \$	41 816,1 \$	797,5 \$	1,94%

PRODUITS: Droits de scolarité et autres produits

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI14-15 vs BI13-14	BI14-15 vs BI13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
Droits de scolarité	67 134,7 \$	66 938,4 \$	71 320,7 \$	4 382,3 \$	6,55%
Cotisations		572,0 \$	512,9 \$	460,9 \$	7,26%
TOTAL: Droits de scolarité et cotisations			78 133,6 \$	4 843,2 \$	6,61%
Autres produits		3 \$	19 491,4 \$	714,1 \$	3,80%
Entreprises auxiliaires		9 \$	16 740,3 \$	161,4 \$	0,97%
Ventes externes (autres)		2,3 \$	5 584,3 \$	(78,0) \$	(1,38%)
TOTAL : AUTRES PRODUITS	41 041,7 \$	41 018,5 \$	41 816,1 \$	797,5 \$	1,94%

Principalement dû à l'augmentation des effectifs étudiants et à l'indexation de 2,2% à compter du trimestre d'Automne 2014.

CHARGES

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	5 = (4) / (2)
Masse salariale	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
Avantages sociaux	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Autres charges	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%
Virements interfonds	14 640,2 \$	1 570,4 \$	6 298,6 \$	4 728,2 \$	301,08%
Frais financiers	2 458,8 \$	2 458,7 \$	2 463,0 \$	4,3 \$	0,17%
Total des charges	427 246,1 \$	409 231,8 \$	437 413,3 \$	28 181,5 \$	6,89%

CHARGES

Écart principalement dû à l'augmentation de la masse salariale et à l'augmentation des taux d'avantages sociaux (de 20,0% à 20,2% pour les employés réguliers et de 17,0% à 17,9% pour les chargés de cours; maintien du taux de 13,0% pour les auxiliaires d'enseignement, les étudiants et les contractuels). De plus, une cotisation de 2,1 % à compter du 1^{er} janvier 2015 pour le RRUQ explique 1 792,0 K\$ de l'écart.

	5				
	ÉCARTS				
	BI14-15		BI14-15		
	vs		vs		
BI13-14		BI13-14			
en K\$		en %			
(4) = (3) - (2)		5 = (4) / (2)			
Masse salariale	284 123,0 \$	281 137,0 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
Avantages sociaux	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Autres charges	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%
Virements interfonds	14 640,2 \$	1 570,4 \$	6 298,6 \$	4 728,2 \$	301,08%
Frais financiers	2 458,8 \$	2 458,7 \$	2 463,0 \$	4,3 \$	0,17%
Total des charges	427 246,1 \$	409 231,8 \$	437 413,3 \$	28 181,5 \$	6,89%

CHARGES: Masses salariales

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Masses salariales</i>					
Direction	16 033,8 \$	16 000,4 \$	16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%
Doyens	1 271,5 \$	1 271,5 \$	1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)
Primes de direction	1 315,6 \$	1 315,6 \$	1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%
Professeurs (incl. économies masses salariales)	121 637,0 \$	123 464,0 \$	123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%
Chargé de cours	41 515,5 \$	38 447,7 \$	41 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%
Auxiliaires d'enseignement	7 365,1 \$	7 173,7 \$	7 462,3 \$	288,6 \$	4,02%
Professionnels	32 733,3 \$	32 579,5 \$	34 110,1 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techniciens	18 176,2 \$	18 286,2 \$	18 662,5 \$	376,4 \$	2,06%
Personnels de bureau	23 860,4 \$	24 039,1 \$	24 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers et ouvriers	6 365,0 \$	6 338,5 \$	6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnuméraire	7 721,2 \$	7 008,2 \$	7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps supplémentaire	265,3 \$	264,9 \$	295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contractuels	2 449,2 \$	2 386,2 \$	2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes de retraite	5 216,1 \$	4 266,1 \$	5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de retraite graduelle	950,0 \$	610,0 \$	3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
<i>Avantages sociaux</i>	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

CHARGES: Masses salariales

	Budget 2014	Budget 2015	Budget initial 2014-2015 (3)	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14 en K\$ (4)	BI 14-15 vs BI 13-14 en % (5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Masses salariales</i>					
Direction	16 033,8 \$	16 000,4 \$	16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%
Doyens	1 271,5 \$	1 271,5 \$	1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)
Primes de direction	1 315,6 \$	1 315,6 \$	1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%
Professeurs (incl. économies masses salariales)	121 637,0 \$	123 464,0 \$	123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%
Chargé de cours	41 515,5 \$	38 447,7 \$	41 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%
Auxiliaires d'enseignement	7 365,1 \$	7 173,7 \$	7 462,3 \$	288,6 \$	4,02%
Professionnels	32 733,3 \$	32 579,5 \$	34 110,1 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techniciens	18 176,2 \$	18 286,2 \$	18 662,5 \$	376,4 \$	2,06%
Personnels de bureau	23 860,4 \$	24 039,1 \$	24 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers et ouvriers	6 365,0 \$	6 338,5 \$	6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnuméraire	7 721,2 \$	7 008,2 \$	7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps supplémentaire	265,3 \$	264,9 \$	295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contractuels	2 449,2 \$	2 386,2 \$	2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes de retraite	5 216,1 \$	4 266,1 \$	5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de retraite graduelle	950,0 \$	610,0 \$	3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
<i>Avantages sociaux</i>	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

Moins de doyens en
ressourcement en 2014-2015.

CHARGES: Masses salariales

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
				(1)	(2)
			(3) - (2)	(4) / (2)	
<i>Masses salariales</i>					
Direction	16 033,8 \$	16 000,4 \$	16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%
Doyens	1 271,5 \$	1 271,5 \$	1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)
Primes de direction	1 315,6 \$	1 315,6 \$	1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%
Professeurs (incl. économies masses salariales)	121 637,0 \$	123 464,0 \$	123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%
Chargé d'			41 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%
Auxilia				288,6 \$	4,02%
Profess			1 530,6 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techni			8 662,5 \$	376,4 \$	2,06%
Person			24 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers			6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnur			7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps			295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contra			2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes			5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de			3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
<i>Avantages sociaux</i>	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

En 2013-2014, le coût des retraites graduelles des professeurs de 1 974,8 K\$ était intégré à leur masse salariale. En incluant ce coût, le BI 2014-2015 s'élèverait à 125 804,2 K\$. L'écart généré serait de 2 340,2 K\$ soit l'intégration des avancements d'échelon et des PSG.

CHARGES: Masses salariales

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14 en K\$	BI 14-15 vs BI 13-14 en %
			(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Masses salariales</i>					
Direction			16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%
Doyens			1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)
Primes de direction			1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%
Professeurs			123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%
Chargé de cours			41 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%
Auxiliaires d'enseignement			7 173,7 \$	288,6 \$	4,02%
Professionnels	32 733,2 \$	32 579,5 \$	34 110,1 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techniciens	18 176,2 \$	18 176,2 \$	18 662,5 \$	376,4 \$	2,06%
Personnels de bureau	23 860,4 \$	23 860,4 \$	24 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers et ouvriers	6 365,0 \$	6 338,2 \$	6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnuméraire	7 721,2 \$	7 008,2 \$	7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps supplémentaire	265,3 \$	264,9 \$	295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contractuels	2 449,2 \$	2 386,2 \$	2 315,2 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes de retraite	5 216,1 \$	4 266,1 \$	5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de retraite graduelle	950,0 \$	610,0 \$	3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
<i>Avantages sociaux</i>	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

Ajustement de 1 974,8 K\$ selon la nouvelle présentation pour les professeurs alors qu'en 2013-2014, ce coût était intégré à leur masse salariale.

CHARGES: Masses salariales

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
Masses salariales					
Direction	16 033,8 \$	16 000,4 \$	16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%
Doyens	1 271,5 \$	1 271,5 \$	1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)
Primes de direction	1 315,6 \$	1 315,6 \$	1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%
Professeurs (incl. économies masses salariales)	121 637,0 \$	123 464,0 \$	123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%
Chargé de cours	41 515,5 \$	38 447,7 \$	41 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%
Auxiliaires d'enseignement	7 365,1 \$	7 173,7 \$	7 462,3 \$	288,6 \$	4,02%
Professionnels	32 733,3 \$	32 579,5 \$	34 111,5 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techniciens		2 \$	2,5 \$	376,4 \$	2,06%
Personnels de bureau			4 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers et ouvriers			6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnuméraire			7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps supplémentaire			295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contractuels			2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes de retraite			5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de retraite graduelle			3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales			(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien			659,5 \$	1,5 \$	0,23%
			291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
Avantages sociaux			58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

229 charges d'enseignement données en plus par les chargés de cours et augmentation du salaire moyen d'une charge d'enseignement donnée par un chargé de cours de 8 450 \$ à 8 894 \$. (avant A.S.)

CHARGES: Masses salariales

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Masse</i>					
Direct				474,5 \$	2,97%
Doyen				(117,4) \$	(9,23%)
Primes				57,2 \$	4,35%
Profes				365,4 \$	0,30%
Chargé				3 195,2 \$	8,31%
Auxiliaires d'enseignement	7 365,1 \$		7 462,3 \$	288,6 \$	4,02%
Professionnels	32 733,3 \$	32 579,5 \$	32 710,1 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techniciens	18 176,2 \$	18 286,2 \$	18 662,5 \$	376,4 \$	2,06%
Personnels de bureau	23 860,4 \$	24 039,1 \$	24 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers et ouvriers	6 365,0 \$	6 338,5 \$	6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnuméraire	7 721,2 \$	7 008,2 \$	7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps supplémentaire	265,3 \$	264,9 \$	295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contractuels	2 449,2 \$	2 386,2 \$	2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes de retraite	5 216,1 \$	4 266,1 \$	5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de retraite graduelle	950,0 \$	610,0 \$	3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
<i>Avantages sociaux</i>	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

En cours d'exercice, plan d'effectifs modifié par des abolitions et créations équivalentes de postes et au BI 2014-2015, ajout net de 1,38 postes. Intégration des avancements d'échelon et des PSG (taux de 2% au 1^{er} avril 2014 et 1% au 31 mars 2015).

CHARGES: Masses salariales

Récupération du BI 2013-2014 de 550 K\$ et reconduction de surnuméraires de 1 110 K\$.

			Budget initial 2014-2015	ÉCARTS		
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14	
				en K\$	en %	
			(3)	(4)	(5)	
				(3) - (2)	(4) / (2)	
Ma	Rectorat	142 616 \$				
Dir	Vice rectorat à la vie académique	597 387 \$				
Do	Vice-rectorat à la vie universitaire	52 800 \$	16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%	
Prin	Vice-rectorat aux affaires administratives et financières	52 000 \$	1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)	
Pro	Vice rectorat aux systèmes d'information	79 000 \$	1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%	
Cha	Sous-total	923 803 \$	123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%	
Au	Avantages sociaux	186 608 \$	41 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%	
Prof	Total	1 110 411 \$	162,3 \$	288,6 \$	4,02%	
Technic				1 530,6 \$	4,70%	
	Personnels de bureau	23 860,4 \$	24 039,1 \$	24 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
	Métiers et ouvriers	6 365,0 \$	6 338,5 \$	6 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
	Surnuméraire	7 721,2 \$	7 008,2 \$	7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
	Temps supplémentaire	265,3 \$	264,9 \$	295,6 \$	30,7 \$	11,59%
	Contractuels	2 449,2 \$	2 386,2 \$	2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
	Primes de retraite	5 216,1 \$	4 266,1 \$	5 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
	Coût de retraite graduelle	950,0 \$	610,0 \$	3 074,8 \$	2 464,8 \$	404,06%
	Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
	Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
	Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
	Avantages sociaux	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
	Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

CHARGES: Masses salariales

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
			(3) - (2)	(4) / (2)	
<i>Masses salariales</i>					
Direction	16 033,8 \$	16 000,4 \$	16 474,9 \$	474,5 \$	2,97%
Doyens	1 271,5 \$	1 271,5 \$	1 154,1 \$	(117,4) \$	(9,23%)
Primes de direction	1 315,6 \$	1 315,6 \$	1 372,8 \$	57,2 \$	4,35%
Professeurs (incl. économies masses salariales)	121 637,0 \$	123 464,0 \$	123 829,4 \$	365,4 \$	0,30%
Chargé de cours			1 642,9 \$	3 195,2 \$	8,31%
Auxiliaires d'enseignement			7 462,3 \$	288,6 \$	4,02%
Professionnels			2 110,1 \$	1 530,6 \$	4,70%
Techniciens			3 662,5 \$	376,4 \$	2,06%
Personnels de bureau			2 603,6 \$	564,5 \$	2,35%
Métiers et ouvriers			3 549,1 \$	210,5 \$	3,32%
Surnuméraire			7 515,1 \$	506,9 \$	7,23%
Temps supplémentaire			295,6 \$	30,7 \$	11,59%
Contractuels	2 449,2 \$	2 449,2 \$	2 313,0 \$	(73,2) \$	(3,07%)
Primes de retraite	5 216,1 \$	4 266,1 \$	4 197,8 \$	931,7 \$	21,84%
Coût de retraite graduelle	950,0 \$	610,0 \$	3 074,6 \$	2 464,8 \$	404,06%
Économies de masses salariales (personnel soutien)	(3 410,0) \$	(2 525,0) \$	(3 450,0) \$	(925,0) \$	36,63%
Réserves personnel de soutien	658,0 \$	658,0 \$	659,5 \$	1,5 \$	0,23%
Sous-total	284 123,0 \$	281 584,5 \$	291 467,4 \$	9 882,8 \$	3,51%
<i>Avantages sociaux</i>	56 325,2 \$	54 021,5 \$	58 479,9 \$	4 458,4 \$	8,25%
Total Masses salariales	340 448,2 \$	335 606,0 \$	349 947,2 \$	14 341,2 \$	4,27%

Effet de la modification de la méthode d'évaluation des économies de masses salariales sur les postes.

PLAN D'EFFECTIFS

	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	Variation En PETP
	Cadres supérieurs	8,0	8,0
Cadres	109,0	109,0	-
Doyens	7,0	7,0	-
Professeurs	1 264,5	1 274,5	10,0
Professionnels	398,6	406,3	7,7
Techniciens	324,4	320,6	(3,8)
Personnels de bureau	503,2	501,4	(1,8)
Métiers et ouvriers	134,3	133,6	(0,7)
Total	2 749,0	2 760,4	11,4

PLAN D'EFFECTIFS

	Budget initial	Budget initial	Variation
	2013-2014	2014-2015	En PETP
Cadres supérieurs	8,0	8,0	-
Cadres	109,0	109,0	-
Doyens		7,0	-
Professeurs		74,5	10,0
Professionnels		66,3	7,7
Techniciens		20,6	(3,8)
Personnels de bureau	503,2	501,4	(1,8)
Métiers et ouvriers	134,3	133,6	(0,7)
Total	2 749,0	2 760,4	11,4

Variation des postes de cadres:
 Cadres supérieurs: 1 création, 1 abolition
 Cadres: 1 création, 1 abolition

PLAN D'EFFECTIFS

	Budget initial 2013-2014	Budget initial	Variation
Cadres supérieurs	8,0		
Cadres	109,0	109,0	-
Doyens	7,0	7,0	-
Professeurs	1 264,5	1 274,5	10,0
Professionnels	398,6	406,3	7,7
Techniciens	324,4	320,6	(3,8)
Personnels de bureau	503,2	501,4	(1,8)
Métiers et ouvriers	134,3	133,6	(0,7)
Total	2 749,0	2 760,4	11,4

2013-2014: Redressé en fonction de la présentation budgétaire (excluant les postes gelés).

PLAN D'EFFECTIFS

	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	Variation En PETP			
Cadres supérieurs	8,0	8,0	-			
Cadres	109,0	109,0	-			
Doyens	7,0	7,0	-			
Professeurs	1 264,5	1 274,5	10,0			
P		106,3	7,7			
Postes de professeurs autorisés						
Statuts		Budget initial 2013-2014	Augmentation (Diminution)	Nouveaux postes	Budget initial 2014-2015	Écart
Postes au Plan d'effectifs	Pourvus	1 087,0	23,0		1 110,0	23,0
	En voie d'être pourvus	104,0	(52,0)	40,0	92,0	(12,0)
Sous-total		1 191,0	(29,0)	40,0	1 202,0	11,0
Postes hors Plan d'effectifs		44,5	(1,0)		43,5	(1,0)
Maîtres de langues		29,0			29,0	0,0
Total des postes autorisés		1 264,5	(30,0)	40,0	1 274,5	10,0
Plancher d'emploi		1 155,0			1 155,0	

PLAN D'EFFECTIFS

	Budget		Variation
	2015		En PETP
Ca		8,0	-
Ca		09,0	-
Doyens		7,0	-
Professeurs	1 264,5	1 274,5	10,0
Professionnels	398,6	406,3	7,7
Techniciens	324,4	320,6	(3,8)
Personnels de bureau	503,2	501,4	(1,8)
Métiers et ouvriers	134,3	133,6	(0,7)
Total	2 749,0	2 760,4	11,4

Variation des postes de soutien:			
Professionnel:	8,7 créations et	1,0 abolitions	
Technique:	1,0 créations et	4,8 abolitions	
Bureau:	6,4 créations et	8,2 abolitions	
Métier:	1,0 créations et	1,7 abolitions	
	17,1	15,7	

AUTRES CHARGES

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Autres charges</i>					
Formation et perfectionnement	2 323,9 \$	2 323,9 \$	2 324,3 \$	0,4 \$	0,02%
Frais de voyage	2 768,6 \$	1 686,8 \$	1 894,6 \$	207,8 \$	12,32%
Représentation et réceptions	1 023,0 \$	836,1 \$	825,5 \$	(10,7) \$	(1,28%)
Bourses	3 288,3 \$	3 288,3 \$	3 319,6 \$	31,4 \$	0,95%
Subventions et cotisations	4 606,6 \$	5 684,8 \$	5 626,7 \$	(58,1) \$	(1,02%)
Fournitures et matériel	7 890,3 \$	9 750,3 \$	9 695,2 \$	(55,2) \$	(0,57%)
Volumes et périodiques	4 711,6 \$	3 976,1 \$	3 942,7 \$	(33,3) \$	(0,84%)
Coût des marchandises vendues	3 851,5 \$	3 851,5 \$	3 680,7 \$	(170,8) \$	(4,43%)
Honoraires professionnels	1 676,0 \$	1 716,8 \$	1 700,0 \$	(16,8) \$	(0,98%)
Frais légaux et de vérification	1 793,6 \$	1 793,5 \$	1 879,5 \$	86,0 \$	4,79%
Services contractuels	15 572,0 \$	15 474,5 \$	16 600,6 \$	1 126,1 \$	7,28%
Services publics	11 665,7 \$	11 623,1 \$	11 508,0 \$	(115,1) \$	(0,99%)
Locations: locaux et bâtiments	3 823,1 \$	3 776,1 \$	3 888,0 \$	111,9 \$	2,96%
Mauvaises créances	950,0 \$	950,0 \$	950,0 \$	- \$	0,00%
Entretien et réparations	4 815,4 \$	4 654,4 \$	4 795,3 \$	140,9 \$	3,03%
Réinvestissement	- \$	- \$	7 610,1 \$	7 610,1 \$	0,00%
Budget non réparti et stages	6 790,4 \$	6 061,3 \$	6 019,8 \$	(41,5) \$	(0,68%)
Ventes internes	(7 850,9) \$	(7 850,9) \$	(7 556,2) \$	294,8 \$	(3,75%)
Sous-total	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%

AUTRES CHARGES

				ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
			(3) - (2)	(4) / (2)	
Autres charges					
Formation et perfectionnement			\$	0,4 \$	0,02%
Frais de voyage			\$	207,8 \$	12,32%
Représentation et réceptions			\$	(10,7) \$	(1,28%)
Bourses			\$	31,4 \$	0,95%
Subventions et cotisations			\$	(58,1) \$	(1,02%)
Fournitures et matériel			\$	(55,2) \$	(0,57%)
Volumes et périodiques				(33,3) \$	(0,84%)
Coût des marchandises vendues				(170,8) \$	(4,43%)
Honoraires professionnels				(16,8) \$	(0,98%)
Frais légaux et de vérification				86,0 \$	4,79%
Services contractuels				1 126,1 \$	7,28%
Services publics				(115,1) \$	(0,99%)
Locations: locaux et bâtiments				111,9 \$	2,96%
Mauvaises créances			\$	- \$	0,00%
Entretien et réparations			\$	140,9 \$	3,03%
Réinvestissement			0,1 \$	7 610,1 \$	0,00%
Budget non réparti et stages	6 750,4 \$	6 661,5 \$	6 019,8 \$	(41,5) \$	(0,68%)
Ventes internes	(7 850,9) \$	(7 850,9) \$	(7 556,2) \$	294,8 \$	(3,75%)
Sous-total	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%

Obligations institutionnelles

- Augmentation de Postes Canada pour les timbres;
- Maintenance de logiciels acquis de l'externe;
- Indexation du contrat de sécurité prévue au contrat et la prise en charge de pavillons additionnels;
- Budgets de perfectionnement de 1% de la masse salariale;
- Indexation du contrat d'entretien ménager prévu au contrat;
- Indexation des coûts de l'énergie;
- Indexation des coûts des locations.

AUTRES CHARGES

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Autres charges</i>					
Formation et perfectionnement	2 323,9 \$	2 323,9 \$	2 324,3 \$	0,4 \$	0,02%
Frais de voyage	2 768,6 \$	1 686,8 \$	1 894,6 \$	207,8 \$	12,32%
Représentation et réceptions	1 023,0 \$	836,1 \$		(10,7) \$	(1,28%)
Bourses	3 288,3 \$		19,6 \$	31,4 \$	0,95%
Subventions				(58,1) \$	(1,02%)
Fournitures				(55,2) \$	(0,57%)
Volumes et p				(33,3) \$	(0,84%)
Coût des ma				(170,8) \$	(4,43%)
Honoraires p				(16,8) \$	(0,98%)
Frais légaux et de vérification	1 793,6 \$	1 793,5 \$	1 879,5 \$	86,0 \$	4,79%
Services contractuels	15 572,0 \$	15 474,5 \$	16 600,6 \$	1 126,1 \$	7,28%
Services publics	11 665,7 \$	11 623,1 \$	11 508,0 \$	(115,1) \$	(0,99%)
Locations: locaux et bâtiments	3 823,1 \$	3 776,1 \$	3 888,0 \$	111,9 \$	2,96%
Mauvaises créances	950,0 \$	950,0 \$	950,0 \$	- \$	0,00%
Entretien et réparations	4 815,4 \$	4 654,4 \$	4 795,3 \$	140,9 \$	3,03%
Réinvestissement	- \$	- \$	7 610,1 \$	7 610,1 \$	0,00%
Budget non réparti et stages	6 790,4 \$	6 061,3 \$	6 019,8 \$	(41,5) \$	(0,68%)
Ventes internes	(7 850,9) \$	(7 850,9) \$	(7 556,2) \$	294,8 \$	(3,75%)
Sous-total	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%

Récurrence du Budget Révisé 2013-2014 (+ 44 k\$) au Rectorat.
Reclassement des charges (+ 72 k\$) au Bureau du recrutement.

AUTRES CHARGES

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Autres charges</i>					
Formation et perfectionnement	2 323,9 \$	2 323,9 \$	2 324,3 \$	0,4 \$	0,02%
Frais de voyage	2 768,6 \$	1 686,8 \$	1 894,6 \$	207,8 \$	12,32%
Représentation et réceptions	1 023,0 \$	836,1 \$	825,5 \$	(10,7) \$	(1,28%)
Bourses	3 288,3 \$	3 288,3 \$	3 319,6 \$	31,4 \$	0,95%
Subventions et cotisations	4 606,6 \$	5 684,8 \$	5 626,7 \$	(58,1) \$	(1,02%)
Fournitures et matériel	7 890,3 \$	9 750,3 \$	9 695,2 \$	(55,2) \$	(0,57%)
Volumes et p				(33,3) \$	(0,84%)
Coût des mar				(170,8) \$	(4,43%)
Honoraires p				(16,8) \$	(0,98%)
Frais légau				86,0 \$	4,79%
Services con				1 126,1 \$	7,28%
Services publics	11 665,7 \$		11 508,0 \$	(115,1) \$	(0,99%)
Locations: locaux et bâtiments	3 823,1 \$		3 888,0 \$	111,9 \$	2,96%
Mauvaises créances	950,0 \$	950,0 \$		- \$	0,00%
Entretien et réparations	4 815,4 \$	4 654,4 \$		140,9 \$	3,03%
Réinvestissement	- \$	- \$	7 610,1 \$	7 610,1 \$	0,00%
Budget non réparti et stages	6 790,4 \$	6 061,3 \$	6 019,8 \$	(41,5) \$	(0,68%)
Ventes internes	(7 850,9) \$	(7 850,9) \$	(7 556,2) \$	294,8 \$	(3,75%)
Sous-total	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%

Baisse des produits des entreprises auxiliaires de 258 k\$.
Augmentation des produits au Centre Pierre-Péladeau de 35 k\$.

AUTRES CHARGES (suite)

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Autres charges (suite)</i>					
Sous-total	69 699,0 \$	69 596,6 \$	78 704,5 \$	9 107,9 \$	13,09%
Virements interfonds	14 640,2 \$	1 570,4 \$	6 298,6 \$	4 728,2 \$	301,08%
Intérêts et frais bancaires	2 458,8 \$	2 458,7 \$	2 463,0 \$	4,3 \$	0,17%
TOTAL AUTRES CHARGES	86 797,9 \$	73 625,7 \$	87 466,1 \$	13 840,3 \$	18,80%
TOTAL DES CHARGES	427 246,1 \$	409 231,8 \$	437 413,3 \$	28 181,5 \$	6,89%

AUTRES CHARGES (suite)

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS				
				BI14-15 vs BI13-14	BI14-15 vs BI13-14			
				en K\$	en %			
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(3) - (2)		(4) / (2)		
<i>Virements interfonds</i>								
.MAO - Volumes et périodiques	1 485,2 \$	1 240,3 \$	1 248,2 \$	7,8 \$	0,63%			
.MAO - Renouvellement du parc mobilier et autres	7 298,4 \$	6 853,4 \$	7 036,2 \$	182,8 \$	2,67%			
.Intérêts sur obligations	2 235,6 \$	2 235,6 \$	2 250,0 \$	14,4 \$	0,64%			
.Centre sportif et résidences	1 990,6 \$	1 990,6 \$	1 986,7 \$	(3,9) \$	(0,20%)			
.Acquisitions d'immo. - autres espaces commerciaux et prog. d'efficacité énergétique	1 351,3 \$	1 471,5 \$	1 698,5 \$	227,0 \$	15,43%			
.Remboursement prêt - Sanguinet	279,0 \$	279,0 \$	279,0 \$	- \$	0,00%			
.Virements discrétionnaires	- \$	(12 500,0) \$	(8 200,0) \$	4 300,0 \$	(34,40%)			
TOTAL DES VIREMENTS INTERFONDS	14 640,2 \$	1 570,5 \$	6 298,5 \$	4 728,0 \$	301,06%			

AUTRES CHARGES (suite)

	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2013-2014	Budget initial 2014-2015	ÉCARTS	
				BI 14-15 vs BI 13-14	BI 14-15 vs BI 13-14
				en K\$	en %
				(4)	(5)
				(3) - (2)	(4) / (2)
<i>Virements interfonds</i>					
.MAO - Volumes et périodiques			3 \$	1 248,2 \$	7,8 \$ 0,63%
.MAO - Renouvellement du parc mobili			4 \$	7 036,2 \$	182,8 \$ 2,67%
.Intérêts sur obligations			5 \$	2 250,0 \$	14,4 \$ 0,64%
.Centre sportif et résidences				1 986,7 \$	(3,9) \$ (0,20%)
.Acquisitions d'immo. - autres espaces co			1,5 \$	698,5 \$	227,0 \$ 15,43%
.Remboursement prêt - Sanguinet	279,0 \$	279,0 \$	279,0 \$	- \$	0,00%
.Virements discrétionnaires	- \$	(12 500,0) \$	(8 200,0) \$	4 300,0 \$	(34,40%)
TOTAL DES VIREMENTS INTERFONDS	14 640,2 \$	1 570,5 \$	6 298,5 \$	4 728,0 \$	301,06%

Écart principalement dû aux virements du Fonds des immobilisations vers le Fonds de fonctionnement de 12,5 M\$ au BI 13-14 versus de 8,2 M\$ au BI 14-15.

Budget des immobilisations

INVESTISSEMENTS					
		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Maintien d'actifs					
	Réaménagement *	2 236 000 \$	2 252 000 \$	2 210 000 \$	2 210 000 \$
	Rénovation *	4 620 000 \$	4 902 000 \$	5 001 000 \$	5 001 000 \$
	Rattrapage en rénovation *	2 090 000 \$	2 165 000 \$	2 165 000 \$	2 165 000 \$
	Corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces *	922 000 \$	973 000 \$	973 000 \$	973 000 \$
	Sous-Total	9 868 000 \$	10 292 000 \$	10 349 000 \$	10 349 000 \$
	Enveloppe d'entretien différé accumulé (EDA) *	4 184 000 \$	4 429 000 \$	4 382 000 \$	4 382 000 \$
	Sous-Total	14 052 000 \$	14 721 000 \$	14 731 000 \$	14 731 000 \$
	Développement des systèmes d'information *	2 077 000 \$	2 077 000 \$	2 077 000 \$	2 077 000 \$
	Ajout parc mobilier - croissance des effectifs**	564 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	Total	<u>16 693 000 \$</u>	<u>16 798 000 \$</u>	<u>16 808 000 \$</u>	<u>16 808 000 \$</u>
	Parc mobilier - Fonctionnement	<u>6 373 314 \$</u>	<u>6 610 814 \$</u>	<u>6 018 082 \$</u>	<u>6 018 082 \$</u>
	Grand total des subventions Parc immobilier et mobilier	<u>23 066 314 \$</u>	<u>23 408 814 \$</u>	<u>22 826 082 \$</u>	<u>22 826 082 \$</u>
*	<i>Les données 2011-2012 et 2012-2013 ont été confirmées dans le Plan quinquennal d'investissements universitaires - PQI 2011-2016 du MESRST. Les données 2013-2014 et 2014-2015 sont des estimés du MESRST réalisés à partir des données 2012-2013.</i>				
**	<i>Le budget accordé en 2008-2009 fut de 938 000 \$ (basé sur le PQI 2007-2012) créant un déficit de 164 000 \$ compte tenu de la somme de 774 000 \$ confirmée dans le PQI 2008-2013. Le budget accordé en 2009-2010 fut de 938 000 \$ (basé sur le PQI 2007-2012) créant un déficit de 374 000 \$ compte tenu de la somme de 564 000 \$ confirmée dans le PQI 2009-2014. Étant donné le manque d'information du MÉLS pour 2010-2011, aucun budget ne fut accordé en 2010-2011. Sur la base du PQI 2009-2014, la somme de 564 000 \$ fut accordée en 2011-2012. Le PQI 2010-2015 ayant fait disparaître cette rubrique, aucune somme ne fut accordée en 2012-2013 et en 2013-2014 pour cette rubrique et le déficit cumulé est de l'ordre de 1 102 000 \$. La résorption de ce déficit sera faite à partir de d'autres enveloppes à compter de 2014-2015.</i>				

Budget des immobilisations

Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	2013-2014	2014-2015					Remarques pour 2014-2015
		Retraits	Ajouts	Total 2014-2015	Au Budget Initial 2014- 2015	Demande reportée	
Équipements Informatiques							
Enveloppe de base	205 000 \$			205 000 \$	205 000 \$		Sur une base annuelle. Doit demeurer.
Laboratoires sectoriels	807 500 \$			807 500 \$	666 550 \$	140 950 \$	Renouvellement des équipements désuets; Ajout de capacité dans certains laboratoires; Création de nouveaux laboratoires ;Ne permet pas de rattraper la non-conformité des licences.
Enveloppe SPUQ - ordinateurs	550 500 \$		144 500 \$	695 000 \$	695 000 \$		Nombre de professeurs visés par l'opération :213 Embauche des nouveaux professeurs :106 Nombre de professeurs qui n'ont pas exercé leur choix lors de l'opération UQAM-SPUQ 2012-2013 :11 Prix moyen d'un ordinateur (taxes incluses): 2 025 \$ Coût total d'acquisition des ordinateurs : 668 250 \$ Coût total des connexions réseau : 15 000 \$ Imprévu (vol, bris hors garantie) : 10 000 \$ Coût total de l'opération UQAM-SPUQ : 693 250 \$
Palliatifs			120 000 \$	120 000 \$	120 000 \$		Budget nécessaire pour maintenir le système académique actuel
Désuétude des serveurs institutionnels	175 250 \$			175 250 \$	175 250 \$		
Mise à niveau SAN (augmentation annuelle)	326 000 \$	326 000 \$					Le SAN actuel est exploité à son maximum sans possibilité d'expansion et les licences d'entretien sont valables encore pour 1 an
Remplacement d'équipements désuets et Désuétude des postes de travail	547 550 \$	547 550 \$					Le remplacement d'équipement désuet est ventilé dans différentes demandes
Pont téléconférence (appuyé par le Service de l'audiovisuel)			300 000 \$	300 000 \$		300 000 \$	Suite de la mise en place du pont de vidéoconférence. Mise en place de la solution logicielle pour enregistrer et diffuser dans les différents points
Redondance serveur Oracle			250 000 \$	250 000 \$		250 000 \$	Installation d'un environnement Oracle sur plusieurs serveurs au DS pour éviter la dépendance avec une seule machine.
UPS- Remplacement de batteries			50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		Le remplacement des batteries des UPS est à la charge du SITEL et plusieurs de celles-ci doivent être remplacées cette année
Remplacement répéitrice audio-visuel (RF)			50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		Mise à la conformité du ministère fédérale des communications du système de Walkie-talkie du service de l'audiovisuel. (identique DPS)
Impact du retard de la mise à niveau du réseau (filaire et sans-fil)			600 000 \$	600 000 \$		600 000 \$	Équipement CISCO désuet devant être remplacé selon les bris anticipés dans l'année.
Évolution des processus et des outils de gestion de service TI			300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$		Mise à jour des processus de gestion internes au SITEL. (gestion des appels de service, des incidents, des requêtes, publication ds services fournis...) et mise en place d'un outil pour gérer ces processus

Budget des immobilisations

Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	2013-2014	2014-2015					Remarques pour 2014-2015
		Retraits	Ajouts	Total 2014-2015	Au Budget Initial 2014- 2015	Demande reportée	
Équipements Informatiques (suite)							
Régularisation des licences Adobe et Microsoft			300 000 \$	300 000 \$		300 000 \$	Régularisation des licences Adobe dans les laboratoires et des licences Microsoft décentralisées. Nous savons que nous avons des installations "illégalés" et un audit de Microsoft pourrait nous coûter un montant important comme à l'UQTR.
Ajout de relève au NAS actuel			400 000 \$	400 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	Ajout d'équipement pour permettre d'installer au PK une relève des services NAS actuellement offert à partir du DS.
Renouvellement SAN recherche et relève SAN administratif			500 000 \$	500 000 \$		500 000 \$	Remplacement du SAN administratif en fin de vie utile. Remplacement du SAN recherche en fin de vie utile avec ajout de capacité pour permettre une relève au PK du nouveau SAN administratif installé au DS. Budget total de 1M\$ étalé sur 2 ans
Aide pour la mise en place de la réorganisation du SITEL, la mise en place d'une gouvernance TI et la mise en place de pratique en Gestion de projets			150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$		Besoin d'aide externe (consultation) pour la mise en place de nouvelles pratiques et d'une nouvelle organisation du SITEL.
Sous-total :	2 611 800 \$	873 550 \$	3 164 500 \$	4 902 750 \$	2 611 800 \$	2 290 950 \$	
Bibliothèques							
Renouvellement des postes informatiques pour les étudiants de la bibliothèque	49 500 \$		5 500 \$	55 000 \$	49 500 \$	5 500 \$	
Service de prêt d'ordinateurs portables			60 000 \$	60 000 \$		60 000 \$	
Ordinateurs pour le personnel			10 000 \$	10 000 \$		10 000 \$	Besoin d'une banque de 10 ordinateurs pour des besoins supplémentaires en cours d'année (stagiaires, consultants, etc.)
Remplacement des serveurs			20 000 \$	20 000 \$		20 000 \$	
Bibliothèque (équipements)	45 000 \$		70 000 \$	115 000 \$	45 000 \$	70 000 \$	Besoin du budget régulier et d'un budget spécial pour le remplacement de 2 systèmes de détection à la Bibliothèque des sciences de l'éducation et du remplacement du numériseur pour l'intégration des thèses et des mémoires dans Archipel
Sous-total :	94 500 \$		165 500 \$	260 000 \$	94 500 \$	165 500 \$	

Budget des immobilisations

Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	2013-2014	2014-2015				Remarques pour 2014-2015	
		Retraits	Ajouts	Total 2014-2015	Au Budget Initial 2014- 2015		Demande reportée
Équipements Audiovisuels							
Enveloppe de base	270 000 \$		30 000 \$	300 000 \$	270 000 \$	30 000 \$	Sur une base annuelle
Médiatisation des salles de cours	418 500 \$	31 000 \$		387 500 \$	387 500 \$		<p>Les installations effectuées en 2013-2014 ont permis d'atteindre un taux de médiatisation de 84% du parc des salles de cours institutionnelles. Le nombre de salles de cours médiatisées est de 170 sur un total de 201 salles. L'objectif étant d'atteindre 100% de médiatisation de ces salles, il sera donc nécessaire de planifier les investissements requis afin d'aménager et d'équiper les 31 restantes.</p> <p>Le budget nécessaire à la médiatisation d'une salle de cours totalisant 50 000 \$, nous proposons donc d'entreprendre un plan d'investissement de 1 550 000 \$ réparti sur les 4 prochaines années. La médiatisation serait ainsi complétée pour 2018.</p> <p>Un investissement de 387 500 \$ est nécessaire pour l'année budgétaire 2014-2015. Ce montant ajouter au solde existant permettrait de médiatiser 9 salles de cours en 2014-2015</p>
Salles dédiées enseignement théâtre	107 500 \$	107 500 \$					Le financement de ce projet n'est pas requis cette année.
Mise à niveau des appareillages d'utilisation partagée	27 000 \$		8 000 \$	35 000 \$	27 000 \$	8 000 \$	Mise à niveau des appareils à utilisation partagée dans les comptoirs de prêt audiovisuels. Permet de conserver l'entièreté de l'enveloppe de base de 300 000 \$ aux besoins exprimés par les facultés.
École des arts visuels et médiatiques			105 000 \$	105 000 \$	75 000 \$	30 000 \$	<p>Le montant nécessaire à la mise à niveau de l'atelier de création J-5160 est de 60 000 \$. Il s'agit des installations minimales du projet plus global Convergence.</p> <p>Le montant nécessaire pour la mise à niveau des appareils est photo numérique est de 45 000 \$.</p>
École de design, mise à niveau des infrastructures d'enseignements	25 645 \$		74 355 \$	100 000 \$	100 000 \$		Coût total de la mise à niveau : 680 000 \$, budget accordé depuis 2009 : 193 700 \$, solde : 486 300 \$ 2014-2015 : Mise à niveau des ordinateurs (phase 1)
Mise à niveau de salles de vidéoconférence institutionnelles	27 000 \$	27 000 \$					Aucune mise à jour n'est nécessaire en 2014-2015
Salles de 2e et 3e cycles			135 000 \$	135 000 \$	110 964 \$	24 036 \$	Certaines demandes concernant la réalisation de projets d'envergure nous ont déjà été présentées par la faculté des sciences et la faculté des sciences humaines pour l'année 2014-2015. Les autres projets pourront être financés à même une réserve existant de 90 000 \$.

Budget des immobilisations

Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	2013-2014	2014-2015				Remarques pour 2014-2015	
		Retraits	Ajouts	Total 2014-2015	Au Budget Initial 2014- 2015		Demande reportée
Équipements Audiovisuels (suite)							
Mise à niveau des salles de 2e et 3e cycles			100 000 \$	100 000 \$	70 000 \$	30 000 \$	Le plan quinquennal d'investissement déposé par la direction du Service de l'audiovisuel, pour la période 2009-2014, comportait des investissements annuels pour la mise à niveau de ces salles. L'investissement annoncé s'élevait à un investissement annuel de 100 000 \$ sur 5 ans. Puisqu'aucun budget n'a été accordé au cours des 5 dernières années pour ce projet et étant donné l'état de désuétude important de certaines salles, le Service de l'audiovisuel recommande d'investir un montant de 100 000 \$ pour répondre aux besoins de mise à niveau de ces salles en 2014-2015.
Mise à niveau des technologies d'apprentissage dans les salles de cours	306 819 \$	214 819 \$		92 000 \$	92 000 \$		L'évaluation que nous avons présentée pour l'année 2013-2014 suggérait un investissement de 260 000 \$. Les sommes que nous avons reçues pour cette même année budgétaire ont totalisé 306 000 \$. Nous avons donc un solde de 46 000 \$ en réserve. L'année budgétaire 2014-2015 constitue la phase 2 de la mise à niveau des technologies d'apprentissage en salle de cours. Cette étape de projet nécessite un investissement de 138 000 \$. Étant donné l'existence d'un solde disponible, nous recommandons d'investir un montant de 92 000 \$ pour la réalisation de ce projet au cours de l'année budgétaire 2014-2015.
Environnement des diffusion et de compression			150 000 \$	150 000 \$	50 000 \$	100 000 \$	Mise à niveau de l'environnement de production de diffusion et de compression vidéo pour répondre aux besoins de promotion institutionnelle, de diffusion de la recherche, ainsi que pour les besoins d'enseignements (pédagogie inversée, capsules complémentaires, formation hybride, etc.).
Sous-total :	1 182 463 \$	380 319 \$	602 355 \$	1 404 499 \$	1 182 463 \$	222 036 \$	

Budget des immobilisations

Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	2013-2014	2014-2015				Remarques pour 2014-2015	
		Retraits	Ajouts	Total 2014-2015	Au Budget Initial 2014- 2015		Demande reportée
Équipements scientifiques							
Enveloppe de base	841 500 \$		93 500 \$	935 000 \$	841 500 \$	93 500 \$	Sur une base annuelle, la répartition pour les équipements de courte durée se fait par les facultés sous l'égide du CD-VRVA. Demande en 2014-2015 reliée à: Recrutement des nouveaux professeurs; besoins accrus relatifs à la désuétude, la sécurité, le renouvellement, l'actualisation et le développement du parc d'équipements académiques; évolution des équipements touche toutes les facultés; équipements coûteux.
Coûts de programmes	211 668 \$		168 310 \$	379 978 \$	211 668 \$	168 310 \$	Bac. En communication (100 000\$), DESS en systèmes embarqués (17 500 \$), Bacc. en design de l'environnement (115 654\$), Bacc. en communication concentration journalisme (43 300\$), Maîtrise en génie logiciel (4 767\$), Doctorat en travail social (17 698\$), Nouveau DESS CPA (179 158\$) moins la réserve années antérieures (98 099\$)
Sous-total :	1 053 168 \$		261 810 \$	1 314 978 \$	1 053 168 \$	261 810 \$	
Vice-rectorat recherche et création							
Enveloppe pour l'animalerie	36 000 \$			36 000 \$	36 000 \$		Transférer cette enveloppe au VRRRC, puisque les animaleries relèvent du VRRRC.
Dossiers FCI	90 000 \$			90 000 \$	90 000 \$		Transférer au VRRRC
Sous-total :	126 000 \$			126 000 \$	126 000 \$		
Mobilier et autres							
Mobilier (Géré par le SIE)	240 000 \$	110 000 \$		130 000 \$	130 000 \$		Le montant de cette année exclut exceptionnellement le montant pour le renouvellement du mobilier des professeurs
Équipements divers	180 000 \$	80 000 \$		100 000 \$	100 000 \$		Besoins institutionnels gérés par le SIE, réduit exceptionnellement cette année
Matériel roulant	66 000 \$		9 000 \$	75 000 \$	75 000 \$		
Installation des équipements scientifiques (SIE)	84 150 \$		9 350 \$	93 500 \$	84 150 \$	9 350 \$	Réserve de 10 % du budget des équipements scientifiques pour les installations (coûts sous la supervision du SIE)
Aménagement des locaux de l'ONF	305 000 \$	305 000 \$					
Option d'achat pour acquisition d'un terrain	75 000 \$		25 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		
Œuvre d'art au PK (F. Sullivan)			60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$		Non récurrent - Réparation requise à l'œuvre
ESMM			60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$		Non récurrent - Financement supplémentaire requis
Mise à niveau des machines outils (SPS)			640 000 \$	640 000 \$		640 000 \$	Conformité à la CSST
Régularisation des budgets non pourvus par le PQI (déficit à régulariser de 1 102 K\$)			341 000 \$	341 000 \$	341 000 \$		Solde à régulariser sur les années à venir de 770,35 K\$.
Sous-total :	950 150 \$	495 000 \$	1 144 350 \$	1 599 500 \$	950 150 \$	649 350 \$	
Total Renouvellement du parc mobilier - Fonctionnement	6 018 082 \$	1 748 869 \$	5 338 515 \$	9 607 728 \$	6 018 082 \$	3 589 646 \$	

Faits saillants du budget 2014-2015

Faits saillants du budget 2014-2015

✓ **Respect du déficit autorisé 2014-2015 avec un déficit initial 2014-2015 de 10 164,2 K\$ versus 10 175,1 K\$ autorisé:**

- 3 933,7 K\$ au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016;
- 6 241,4 K\$ relié à la compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement.

✓ **Des compressions sans précédent du Gouvernement:**

- Compression récurrente de 2012-2013 de 12 482,7 K\$
- Arrêt de la compensation suite à l'annulation de la hausse des droits de scolarité de 11 773,2 K\$
- Maintien de la compression relative à la loi 100 de 494,8 K\$ même si cette loi ne s'applique plus en 2014-2015

✓ **La réclamation SPUQ au MESRST de 26 911,4 K\$**

Faits saillants du budget 2014-2015

- ✓ **Des virements du Fonds des immobilisations:**
 - 4,0 M\$ de la réserve du Plan directeur immobilier - PDI;
 - 4,2 M\$ des réserves pour les projets informatiques.
- ✓ **La base budgétaire des autres charges a été maintenue au niveau de l'exercice antérieur.**
- ✓ **Tous les ajustements salariaux ont été intégrés pour l'ensemble des personnels en fonction des conventions collectives et ententes en vigueur. Aucune provision pour les négociations en cours de discussion n'est incluse au budget 2014-2015.**
- ✓ **Les budgets de surnuméraires accordés en 2013-2014 sont reconduits en 2014-2015 afin de préserver les employés à statuts particuliers et assurer la continuité des opérations et activités académiques.**

Faits saillants du budget 2014-2015

✓ **Le budget 2014-2015 a été établi en fonction des priorités institutionnelles, soit:**

- **Priorité aux activités académiques;**
- **Nécessité de satisfaire aux exigences législatives et institutionnelles;**
- **Maintien et poursuite des activités de 2013-2014;**
- **Besoins administratifs essentiels.**

✓ **Plusieurs demandes budgétaires qui n'ont pu être accordées:**

- **Création de 35,78 postes pour un coût récurrent de 2,4 M\$;**
- **Surnuméraires pour un montant de 1,4 M\$ au-delà du 1,1 M\$ accordé;**
- **Autres charges pour un montant de 6,1 M\$ au-delà du 1,3 M\$ accordé.**

Faits saillants du budget 2014-2015

- ✓ Advenant la confirmation par le MESRS du réinvestissement stratégique de 7 610,1 K\$, la convention de réinvestissement spécifique de l'UQAM devrait être renégociée pour que le réinvestissement stratégique finance des charges existantes.
- ✓ Défis dès 2015-2016:

Scénario Budget Initial 2015-2016 Reconduction du Budget Initial 2014-2015 Compressions à réaliser pour le respect du déficit annuel autorisé en 2015-2016	
	<i>en KS</i>
Retour à l'équilibre budgétaire selon le Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016	3 933,7
Résorption de la compression récurrente de 2012-2013 du Gouvernement	1 040,2
Réserves épuisées au Fonds des immobilisations	8 200,0
Cotisation additionnelle au RRUQ	3 584,0
Impact des négociations des conventions collectives actuellement échues	<i>Inconnu</i>
Investissements pour la réalisation du Plan stratégique 2014-2019	<i>Inconnu</i>
Total	16 757,9
<i>Note: Selon les analyses démographiques du Gouvernement, une baisse des effectifs étudiants est prévisible à compter de 2015-2016.</i>	

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 mars 2014

Mesdames les Vice-Rectrices et Messieurs les Vice-Recteurs
à l'administration et aux finances des universités du Québec,

Lors du Sommet sur l'enseignement supérieur, le gouvernement a annoncé son intention d'indexer annuellement les droits de scolarité de base et les frais institutionnels obligatoires en fonction de l'évolution du revenu disponible des ménages.

En conséquence, je vous confirme que le niveau d'indexation pour l'année universitaire 2014-2015 s'élève à 2,2 %, ce qui correspond à la variation entre le revenu disponible des ménages par habitant au Québec entre les années 2011 et 2012, selon les informations publiées par l'Institut de la statistique du Québec.

Les droits de scolarité de base passeront donc de 74,14 \$ à 75,77 \$ par unité. Pour un étudiant à temps complet inscrit à 30 crédits, les droits de scolarité seront de 2 273 \$ à compter du trimestre d'automne 2014.

Pour ce qui est des frais institutionnels obligatoires, les augmentations appliquées à ces frais devront être limitées à 2,2 % pour chaque étudiant, et ce, par rapport à un étudiant dans une situation identique l'année précédente. Cette augmentation deviendra effective à compter du trimestre d'été 2014.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur,



Pierre Boutet

c. c. M^{mes} les Directrices et MM. les Directeurs des services financiers

Frais chargés aux étudiants en 2014-2015

Catégories de frais <i>(par crédit à moins d'avis contraire)</i>	Date effective			
	Été 2013	Automne 2013	Été 2014	Automne 2014
<i>Droits de scolarité</i>				
Indexation de 2% à compter de l'automne 2014 <i>(note 1)</i>	72,26	74,14	74,14	75,77
<i>Forfaitaire exigé des étudiants canadiens ou résidents permanents du Canada qui ne sont pas résidents du Québec</i>				
Selon règles du MESRST <i>(note 2)</i>	123,01	133,69	133,69	145,29
<i>Forfaitaire exigé des étudiants étrangers (selon règles du MESRST note 2)</i>				
Disciplines légères <i>(note 3)</i> au 1 ^{er} cycle et l'ensemble des disciplines au 2 ^e cycle <ul style="list-style-type: none"> • De base • Plus 10% <i>(note 4)</i> • Plus 17% pour la famille administration 	375,57	385,60	385,60	395,90
	413,13	424,16	424,16	435,49
	483,36	496,27	496,27	509,52
Disciplines lourdes au 1 ^{er} cycle <ul style="list-style-type: none"> • De base • Plus 10% <i>(note 4)</i> 	427,02	438,42	438,42	450,13
	469,72	482,26	482,26	495,14
Toutes les disciplines au 3 ^e cycle <ul style="list-style-type: none"> • De base • Plus 10% <i>(note 4)</i> 	330,54	339,37	339,37	348,43
	363,59	373,31	373,31	383,27
<i>Frais institutionnels obligatoires – FIO (note 5)</i>				
Frais généraux <i>(par trimestre)</i>	62,20	63,82	63,57	65,22
Frais technologiques	4,44	4,56 <i>note 6</i>	4,54	4,58
Frais à la vie étudiante	4,23	4,34	4,32	4,44
Frais du centre sportif <i>(par trimestre sauf l'été)</i>		41,04		41,94
Frais de prolongation au 2 ^e et au 3 ^e cycles <i>(par trimestre)</i>	332,53	336,14	339,85	343,53
Frais d'admission pour les étudiants canadiens <i>(par demande)</i>	85,00	85,00	87,00	87,00
Frais d'admission pour les étudiants étrangers <i>(par demande)</i>	112,00	112,00	115,00	115,00

Notes :

1. En fonction de la lettre datée du 5 mars 2014 de Pierre Boutet, sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur.
2. En fonction des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – Année universitaire 2013-2014 (version Octobre 2013).
3. Les disciplines légères incluent : les sciences humaines et sociales (incluant administration), la géographie, l'éducation, l'éducation physique et les lettres.
4. Selon les Règles budgétaires mentionnées à la note 2, en sus des montants forfaitaires déterminés par le gouvernement, les universités peuvent exiger des étudiants étrangers assujettis à ces montants forfaitaires un montant additionnel de 10%.
5. L'indexation est calculée pour le trimestre d'été sur le taux du trimestre d'été de l'année précédente et de même pour le trimestre d'automne sur le trimestre d'automne de l'année précédente. Le taux au trimestre d'hiver est le même qu'au trimestre d'automne.
6. Aurait dû être 4,48 \$ par crédit; le trop-perçu fait actuellement l'objet d'une entente avec les Associations étudiantes.

FONDS DE FONCTIONNEMENT (NON PCGR)
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015 - SOLDE DE FONDS

(\$=000)	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2014-2015	Variation (initial / révisé)	Variation notes explicatives:
.SOLDE DE FONDS AU 30 AVRIL 2013 (RÉEL) et 30 AVRIL 2014 (PRÉVU) "NON PCGR"(96 152,2 \$)(114 276,6 \$)	(18 124,4 \$)	
.PRODUITS	409 121,8 \$	427 249,3 \$	18 127,5 \$	4,43%
.CHARGES	412 606,1 \$	431 114,8 \$	18 508,7 \$	4,49%
.EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS AVANT POSTES EXCEPTIONNELS	<u>(3 484,3 \$)</u>	<u>(3 865,5 \$)</u>	<u>(381,2 \$)</u>	
- Postes exceptionnels: (à préciser ci-dessous)			0,0 \$	
.....			0,0 \$	
.....			0,0 \$	
.....			0,0 \$	
.EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS APRÈS POSTES EXCEPTIONNELS	<u>(3 484,3 \$)</u>	<u>(3 865,5 \$)</u>	<u>(381,2 \$)</u>	
.VIREMENTS INTERFONDS:				
- Fonds avec restrictions (à préciser ci-dessous)			0,0 \$	
.....			0,0 \$	
- Fonds d'immobilisations: (à préciser ci-dessous)				
- Contribution pour MAO (Volumes et périodiques, Mobilier et équipement)	(8 783,6 \$)	(8 284,4 \$)	499,2 \$	
- Contribution pour intérêts sur obligations	(2 235,6 \$)	(2 250,0 \$)	(14,4 \$)	
- Contribution pour emprunts	(1 990,6 \$)	(2 186,7 \$)	(196,1 \$)	
- Remboursement de prêts	(279,0 \$)	(279,0 \$)	0,0 \$	
- Acquisitions d'immobilisations (cap. et int.)	(1 351,3 \$)	(1 498,5 \$)	(147,2 \$)	
- Virements discrétionnaires		8 200,0 \$	8 200,0 \$	
.....			0,0 \$	
	<u>(14 640,1 \$)</u>	<u>(6 298,6 \$)</u>	<u>8 341,5 \$</u>	
.SOLDE DE FONDS PRÉVU AU 30 AVRIL 2014 ET 30 AVRIL 2015 "NON PCGR"	<u>(114 276,6 \$)</u>	<u>(124 440,7 \$)</u>	<u>(10 164,1 \$)</u>	
- (en pourcentage des produits)	-27,9%	-29,1%	(10 164,1 \$)	

Préparé par : _____ Date _____

Approuvé par : _____ Date _____

Prévisions budgétaires initiales 2014-2015- Sommaire des produits (\$=000)	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2014-2015	Variation (initial / révisé)		Variation Notes explicatives
			en \$	en %	
Droits de scolarité	67 135 \$	71 321 \$	4 186 \$	6%	
.Enseignement régulier	67 135 \$	71 321 \$	4 186 \$	6%	
.Enseignant péri-universitaire			- \$	#DIV/0!	
Subvention MESRST:	290 963 \$	303 872 \$	12 909 \$	4%	
.Gouvernement du Québec - Fonctionnement (voir conciliation)	290 213 \$	294 512 \$	4 299 \$	1%	
Estimation d'un ajustement pour:					
- Recptage de l'effectif étudiant 2010-2011			- \$	#DIV/0!	
- Recptage de l'effectif étudiant 2011-2012			- \$	#DIV/0!	
- Recptage de l'effectif étudiant 2012-2013			- \$	#DIV/0!	
- Recptage de l'effectif étudiant 2013-2014			- \$	#DIV/0!	
- Recptage de l'effectif étudiant 2014-2015			- \$	#DIV/0!	
- Autres: à préciser en note					
- Fonds N	750 \$	750 \$	- \$	0%	
- Devancement autorisé			- \$	#DIV/0!	
- Réinvestissement stratégique 2014-2015 "Résorption du déficit accumulé"		8 610 \$	8 610 \$	#DIV/0!	
Autres revenus	51 024 \$	52 057 \$	1 033 \$	2%	
Financement fédéral					
Gouvernement du Canada - Financement des frais indirects de recherche	4 114 \$	4 178 \$	64 \$	2%	
Entreprises Auxiliaires	16 479 \$	16 740 \$	261 \$	2%	
Placements et Dotations			- \$	#DIV/0!	
Autres	30 431 \$	31 139 \$	708 \$	2%	
.Admission, frais généraux, rédaction de thèse, etc.	13 937 \$	14 785 \$	848 \$	6%	
.Ventes externes	5 662 \$	5 584 \$	(78) \$	-1%	
.Recouvrement des frais indirects de recherche (politique institutionnelle)	484 \$	281 \$	(203) \$	-42%	
.Récupération de salaires ou prêts de service	1 039 \$	1 029 \$	(10) \$	-1%	
.Autres : (principaux postes à préciser ci-dessous)					
. Cotisations des étudiants (Service aux étudiants et animation sportive)	6 619 \$	6 813 \$	194 \$	3%	
. CRC - contribution salariale	1 190 \$	1 300 \$	110 \$	9%	
. Autres produits: (droits de scolarité des années antérieures, versements tardifs, frais administratifs, locations d'espaces, intérêts et autres)	1 500 \$	1 347 \$	(154) \$	-10%	
. PRODUITS TOTAUX	409 122 \$	427 249 \$	18 127 \$	4%	

(\$=000)			Variation (initial / révisé)		Variation
	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2014-2015	en \$	en %	
Masses Salariales et autres coûts salariaux	284 123	291 467	7 344 \$	3%	
.Direction (incluant doyens)	18 621	19 002	381 \$	2%	
.Enseignant à temps plein	121 637	123 829	2 192 \$	2%	Voir note à prime de retraite.
.Enseignant à temps partiel	41 515	41 643	127 \$	0%	
.Auxiliaire	7 365	7 462	97 \$	1%	
.Professionnel	31 668	32 992	1 324 \$	4%	
.Technique	17 524	18 103	579 \$	3%	
.Bureau	23 005	23 768	763 \$	3%	
.Métier et ouvrier	6 186	6 272	86 \$	1%	
.Temps supplémentaire	265	296	30 \$	11%	
.Contractuels	2 449	2 185	(264) \$	-11%	
.Surnuméraire	7 721	7 643	(78) \$	-1%	
.Prime de retraite	6 166	8 273	2 106 \$	34%	Incluant coût de retraite graduelle des professeurs de 1 974,8 k\$ au budget initial 2014-2015. Au budget révisé 2013-2014, présenté dans enseignant à temps plein.
Avantages Sociaux	56 325	58 480	2 155 \$	4%	
Autres Charges	94 649	95 022	373 \$	0%	
.Formation et perfectionnement	2 324	2 324	0 \$	0%	
.Frais de voyage	2 769	1 895	(874) \$	-32%	
.Représentations et réceptions	1 023	825	(198) \$	-19%	
.Bourses	3 288	3 320	31 \$	1%	
.Subventions et cotisations	4 607	5 627	1 020 \$	22%	
.Fournitures et matériels	7 890	9 695	1 805 \$	23%	
.Volumes et périodiques	4 712	3 943	(769) \$	-16%	
.Coût des marchandises vendues	3 852	3 681	(171) \$	-4%	
.Honoraires professionnels	1 676	1 700	24 \$	1%	
.Frais légaux et de vérification	1 794	1 879	85 \$	5%	
.Services contractuels	15 572	16 601	1 029 \$	7%	
.Services publics	11 666	11 508	(158) \$	-1%	
.Location de locaux	3 823	3 888	65 \$	2%	
.Intérêts et frais bancaires	2 459	2 463	4 \$	0%	
.Mauvaises Créances	950	950	- \$	0%	
.Entretien et réparations	4 815	4 795	(20) \$	0%	
.Autres dépenses (Précisez)			- \$		
.Budget non réparti et stages	6 790	6 021	(770) \$	-11%	
.Réinvestissement		7 610			
.Acquisitions d'immobilisations			- \$		
.Mobilier et appareils	7 298	7 036	(262) \$	-4%	
.Rénovations			- \$		
.Autres achats	1 485	1 248	(237) \$	-16%	
.Intérêts sur la dette au fonds d'immobilisations			- \$		
.subventionnés			- \$		
.non-subventionnés	2 699	2 824	125 \$	5%	
.Intérêts sur la dette au fonds de fonctionnement			- \$		
.subventionnés			- \$		
.non-subventionnés			- \$		
.Capital sur la dette au fonds d'immobilisations			- \$		
.subventionné			- \$		
.non-subventionné	3 158	3 391	233 \$	7%	
.Capital sur la dette au fonds de fonctionnement			- \$		
.subventionné			- \$		
.non-subventionné			- \$		
.Contributions Interfonds (virements discrétionnaires)		(8 200)	(8 200) \$		
Ventes Internes	(7 851)	(7 556)	295 \$	-4%	
CHARGES TOTALES	427 246	437 413	10 167 \$		

Postes Comblés et Autorisés

Prévisions Budgétaires 2014-2015 au 28 février 2014

PERSONNEL ÉQUIVALENCE TEMPS PLEIN	Postes autorisés Budget révisé 2013-2014 *		Postes comblés 28 février 2014		Postes autorisés Budget Initial 2014-2015 **		Variation postes autorisés	Postes vacants 28 février 2014
	a		b		c		d=c-a	e=c-b
Cadre supérieur	8,00		8,0		8,00		0,00	0,00
Cadre	109,00		108,0		109,00		0,00	1,00
Enseignant à temps plein	1 264,50	(1)	1 206,5	(2)	1 274,50		10,00	68,00 (3)
Professionnel	402,27		402,6		406,27		4,00	3,69
Technique	321,40		320,2		320,63		(0,77)	0,39
Bureau	502,51		498,4		501,35		(1,16)	3,00
Métier et ouvrier	134,35		133,7		133,66		(0,69)	0,00
TOTAL	2 742,03		2 677,33		2 753,41		11,38	76,08 (4)

* incluant les modifications au plan d'effectif proposées dans le cadre du budget révisé au 1er novembre 2013

** incluant les modifications au plan d'effectif proposées dans le cadre du budget initial au 1er mai 2014

(1) redressé en fonction de la présentation budgétaire (excluant les postes gelés)

(2) incluant les doyens dont la masse salariale est présentée dans la section doyen et les cadres supérieurs/professeurs

(3) poste sans titulaire excluant les postes abolis en cours d'année

(4) pour cadre et soutien, la vacance est le résultat de la lecture de l'information en date du 28 des six derniers mois

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015
INFORMATIONS ADDITIONNELLES

A - EFFECTIF ÉTUDIANT :	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2014-2015	VARIATION	
	A	B	C = B-A	
.ÉTÉ	2 526,0	2 557,0	31,0	0,01
.AUTOMNE	13 400,0	13 603,0	203,0	0,02
.HIVER	11 961,0	12 368,0	407,0	0,03
.TOTAL	27 887,0	28 528,0	641,0	0,02

B - ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT :	Budget révisé 2013-2014	Budget initial 2014-2015	VARIATION	
	A	B	C = B-A	
.ÉTÉ	713	719	6,0	
.AUTOMNE	3 566	3 607	41,0	
.HIVER	3 522	3 511	(11,0)	
.TOTAL	7 801	7 837	36,0	0,00

C - RECOMPTAGE DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT 2014-2015 :		
- EEETP pondérés utilisés dans le calcul du financement à recevoir	52 943,74	
- Ratio de pondération utilisé pour déterminer les EEETP pondérés	1,8559	

D - CONCILIATION - Subvention gouvernement du Québec - fonctionnement	
Montant (tableau sommaire A)	257 393,1 \$
Montant comptabilisé au fonds avec restriction :	

Autres ajustements: à préciser	
. Ajustement sur les clientèles 2013-2014 - enseignement	14 000,8 \$
. Ajustement sur les clientèles 2013-2014 - soutien	3 545,7 \$
. Ajustement de la subvention terrains et bâtiments	352,9 \$
. Déréglementation des étudiants étrangers	1 138,4 \$
. Réclamation au MESRST - SPUQ	26 911,4 \$
. Frais indirects de recherche	(831,4 \$)
. Locations	511,3 \$
. Bourses d'enseignement en génis et administration (Chantier 7)	99,6 \$
Montant apparaissant au sommaire des produits 2014-2015 sous rubrique « Gouv. du Québec - Fonctionnement »	<u>303 121,6 \$</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
BUDGET DE CAISSE 2014-2015
ENSEMBLE DES FONDS (000 \$)

Total prévu	Mai 2014	Juin 2014	Juillet 2014	Août 2014	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Total 12 mois	Total 13 mois	
Découvert de banque au début	(48 000)	(63 082)	(75 122)	(92 174)	(44 980)	(31 462)	(39 473)	(55 502)	(71 496)	(56 707)	(88 545)	(100 989)	(84 273)	(48 000)	(48 000)	
<u>Avant réception de la subvention du MESRST</u>																
Recettes																
Droits de scolarité & cotisations étudiants	82 888	4 755	1 365	1 354	5 228	23 342	6 468	2 674	2 992	23 338	2 909	2 992	715	4 755	78 133	82 888
Subvention frais indirects fédéral	4 854	686	349	349	0	692	349	349	349	349	347	0	686	4 168	4 854	
Autres	113 459	6 643	6 522	8 221	7 736	12 444	8 003	7 988	7 941	12 314	10 300	11 576	7 128	6 643	106 816	113 459
Déboursés																
Salaires & avantages sociaux	(406 573)	(26 839)	(30 739)	(36 357)	(25 777)	(30 945)	(30 945)	(35 245)	(42 274)	(27 177)	(31 477)	(31 477)	(29 945)	(27 376)	(379 197)	(406 573)
Autres	(170 922)	(14 950)	(10 254)	(11 336)	(12 596)	(12 732)	(12 603)	(12 513)	(14 856)	(15 938)	(13 919)	(13 919)	(10 137)	(15 169)	(155 753)	(170 922)
Découvert avant réception de la subvention	(424 294)	(77 705)	(95 839)	(112 891)	(117 583)	(60 179)	(76 219)	(101 351)	(78 610)	(88 545)	(119 026)	(133 227)	(114 734)	(393 833)	(424 294)	
<u>Après réception de la subvention du MESRST</u>																
Subvention régulière MESRST	258 347	14 623	20 717	20 717	20 717	20 717	20 717	20 717	20 717	0	17 061	46 304	14 623	243 724	258 347	
Avance réclamation MESRST - SPUQ 2014-15	13 950							9 137	1 186	0	977	2 651		13 950	13 950	
Allocation conditionnelle 2013-14	25 590			25 590										25 590	25 590	
Réinvestissement annoncé en 2006	5 114			5 114										5 114	5 114	
Compensation 13-14 pour annulation hausse des fr.scol.	7 849			7 849										7 849	7 849	
Partie 2 - Réclamation MESRST - SPUQ 2013-14	13 333			13 333										13 333	13 333	
	324 183													309 560	324 183	
Découvert de banque à la fin	(100 111)	(63 082)	(75 122)	(92 174)	(44 980)	(31 462)	(39 473)	(55 502)	(71 496)	(56 707)	(88 545)	(100 989)	(84 273)	(100 111)	(100 111)	
Marge de crédit 2014-2015 demandée au MESRST	(140 000)															

Préparé par : Jean Pellerin

Approuvé par: Lyne Beaugard

Approuvé par: Mario Ménard